

**Débat public
Montagne d'Or
du 3 avril au 18 juin 2018**

Compte-rendu intégral
Réunion générale d'ouverture
du mardi 3 avril 2018 à Saint-Laurent-du-Maroni

SALLE / ADRESSE : Chapiteau municipal
Rue Edgar Millien

PARTICIPANTS : 380 personnes

DÉBUT > FIN : 18 h à 22h30

QUESTIONS-RÉPONSES : 20 questions

PRISES DE POSITION : 13

Membres de la Commission particulière du débat public :

Victor BANTIFO

Claude BRÉVAN

Éric HERMANN

Jean-Claude MARIEMA

Roland PEYLET

Yunaluman THÉRÈSE

Maître d'ouvrage

Pierre PARIS, président de la Compagnie minière Montagne d'Or

Chantal ROY,

directrice

Environnement,

Nordgold

Membres de la Commission particulière du débat public :

Victor BANTIFO

Claude BRÉVAN

Éric HERMANN

Jean-Claude MARIEMA

Roland PEYLET

Yunaluman THÉRÈSE

Maître d'ouvrage

Pierre PARIS, président de la Compagnie minière Montagne d'Or

Chantal ROY, directrice Environnement, Nordgold

COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

Roland PEYLET, Président CPDP

Nous allons démarrer cette séance [inaudible – 00:15:43] du débat public [inaudible – 00:15:46].

Léon BERTRAND, maire de Saint-Laurent-du-Maroni

Merci Monsieur le Président. Je voudrais saluer bien entendu [inaudible – 00:16:27].

Je voudrais simplement dire deux choses [inaudible – 00:16:41]... la première, c'est l'enjeu de ce projet [inaudible – 00:16:53]... et pour justement accepter et arriver à exprimer [inaudible – 00:17:10] il faut être informé, il faut poser des questions, il faut avoir une information la plus transparente et la plus courte possible. C'est la raison pour laquelle nous sommes là. C'est la première observation.

La deuxième observation est, que l'on soit pour ou que l'on soit contre, il faut laisser les gens s'exprimer. Et cela, je vous le demande, je le souhaite de tout cœur. Merci.

Roland PEYLET, Président CPDP

Merci Monsieur le Maire.

[Inaudible – 00:17:55]

Matthias OTT, sous-préfet aux communes de l'intérieur

Bonsoir à tous. Je suis Matthias OTT, sous-préfet pour les communes de l'intérieur. Je représente [inaudible – 00:18:16]... première réunion du débat public [inaudible – 00:18:29]... que je voudrais chaleureusement remercier ce soir. En effet, la CNDP [inaudible – 00:18:39]... pour tous les grands projets d'aménagement [inaudible – 00:18:44]. Je remercie également tous les membres de la Commission particulière du débat public pour les travaux préparatoires qu'ils ont engagés et pour la qualité du débat [inaudible – 00:18:52]... de grandes réunions, comme celle que vous allez découvrir ce soir, et des ateliers thématiques [inaudible – 00:19:02]... liés à l'emploi, liés à [inaudible – 00:19:09]... et d'avoir organisé ce débat [inaudible – 00:19:16], je le rappelle... Et la CNDP ne parle pas au nom de l'État [inaudible – 00:19:23]... indépendante, comme on dit dans le jargon, c'est-à-dire qu'elle ne parle pas au nom du gouvernement [inaudible – 00:19:26]... de la part de l'État [inaudible – 00:19:29]. C'est important de le rappeler, dans la plus grande neutralité.

Ce débat doit être une chance, une opportunité pour tous les Guyanais [inaudible – 00:19:38]... une opinion sur ce projet [inaudible – 00:19:46]... qui veulent comprendre, qui veulent prendre position, qui veulent se faire une opinion. Et ce débat est là pour ces personnes-là. Il est là pour vous bien sûr [inaudible – 00:20:01]... Vous pourrez peut-être en changer au cours du débat. Et il est là aussi pour permettre à tous ceux qui n'ont pas encore pris position d'être éclairés en toute objectivité.

Je termine en rappelant que ce débat est [inaudible – 00:20:14]... opportunité pour notre pays, parce que le débat [inaudible – 00:20:19]. Malheureusement, ce n'est pas le cas partout dans le monde. Nous sommes regardés, nous sommes observés, nous sommes [inaudible – 00:20:25] et notre débat doit être exemplaire. Pour être exemplaire, il doit être [Inaudible – 00:20:29]... et dans le respect mutuel. C'est ce que l'on attend de la part de la République en France, c'est ce que l'on attend de la part de [inaudible – 00:20:37]... d'un débat exemplaire, d'un débat digne, d'un débat dans l'écoute et dans le respect mutuel.

Bon débat à tous, merci à vous.

Roland PEYLET, Président CPDP

Merci Monsieur le Sous-préfet. Je me suis présenté, je voudrais présenter maintenant les membres de la Commission particulière du débat public, nommés par la Commission nationale. Je vais prendre chacun :

- Éric HERMANN
- Victor BANTIFO
- Jean-Claude MARIEMA

- Yunaluman THÉRÈSE
- Claude BRÉVAN
- et moi-même.

Claude BRÉVAN et moi-même sommes membres de la Commission nationale du débat public. Et comme vous le voyez, les quatre autres membres de la Commission particulière sont des Guyanais.

Je voudrais d'abord, avant que nous entrions dans le vif du sujet, c'est-à-dire le projet lui-même, dire ce qu'est un débat public, d'où cela vient. Le débat public relève de la démocratie participative. Dans les principes fondateurs de celle-ci apparaît l'article 7.

Intervention hors micro

Roland PEYLET, Président CPDP

Pardon ? Je vous situe ce qu'est un débat public dans le fonctionnement de notre démocratie.

Intervention hors micro

Roland PEYLET, Président CPDP

Moi, je ne m'en moque pas et je tiens à m'exprimer. Ce principe de participation appartient à l'article 7 de la charte de l'environnement, qui fait partie de la constitution, mais qui dispose que toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. Tous grands projets appartenant à une certaine catégorie (infrastructure de transport, équipement industriel, culturel, touristique ou sportif) et susceptibles d'avoir des répercussions importantes sur l'environnement [inaudible – 00:22:48], doivent être soumis à la Commission nationale du débat public, qui décide s'il doit donner lieu à débat public, et ce, en amont de toute prise de décision. Un seuil, qui varie selon ces catégories, a été fixé. Il est actuellement de 300 millions d'euros pour un projet d'équipement industriel.

Cette commission dont je suis membre est une autorité administrative indépendante. Cela veut dire qu'elle ne relève, au niveau hiérarchique, d'aucun membre du gouvernement. Elle ne prend pas position sur le bien-fondé des projets. Sa mission est de mettre en œuvre le principe de participation [inaudible – 00:23:27]. Le débat public, dont elle décide ou non la tenue, porte sur l'opportunité du projet, sur ses impacts et que les solutions alternatives que pourrait envisager celui que l'on nomme le maître d'ouvrage. Le débat public est l'occasion pour toutes les personnes concernées d'exprimer leur opinion et d'interpeller le maître d'ouvrage sur l'opportunité, les caractéristiques et les objectifs de ce projet. À quoi cela sert-il ? À ce que les arguments entendus et les questions soulevées conduisent à choisir entre poursuite ou abandon du projet, et en cas de poursuite à l'enrichir, à le faire évoluer, à l'adapter au mieux au contexte social et environnemental dans lequel il s'inscrit.

À l'issue du débat public, le maître d'ouvrage prend une décision qu'il publie et qu'il motive, relative à la poursuite ou non du projet, aux conditions de cette poursuite, s'il envisage de poursuivre. Mais il précise, le cas échéant, les modifications qu'il apporte et indique les mesures qu'il juge nécessaire de mettre en place pour répondre aux enseignements qu'il tire du débat.

Les choses ne s'arrêtent pas là, dans le cas de poursuite. Un garant est désigné par la Commission nationale du débat public, chargé de veiller à la bonne information et à la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique. Il reste au maître d'ouvrage à déposer les demandes d'autorisation nécessaires, lesquelles exigent en règle générale la tenue d'enquêtes publiques. Les autorités publiques compétentes instruisent les demandes en tenant compte elles-mêmes des enseignements du débat public [inaudible – 00:25:29]. Je reviendrai dans un instant sur la façon dont doit se dérouler un débat public.

Voyons dans quelles circonstances se déroule celui concernant le projet de la Montagne d'Or.

Intervention hors micro

Non, Monsieur, je n'apprends pas à débattre. J'explique ce qu'est un débat public [inaudible – 00:25:48].

L'extraction de l'or est une histoire ancienne en Guyane et une histoire mouvementée.

Protestations dans la salle

À aucun moment jusqu'alors un débat public n'avait été organisé à son sujet. Ni lors de l'abandon du projet de la Montagne de Kaw en 2008, ni même lors de l'élaboration du schéma d'orientation minière de la Guyane en [inaudible – 00:26:26]. Les projets n'entraient pas jusqu'alors dans le champ d'application des textes. Celui qui nous intéresse aujourd'hui est sans doute le premier qui se situe à une échelle véritablement industrielle propre à déclencher des [inaudible – 00:26:40]. Le présent débat est à cet égard une première. Il fournit l'occasion de s'interroger au-delà du projet en cause pour la filière aurifère et sur son devenir.

Après que la Compagnie Montagne d'Or a saisi la Commission nationale du débat public l'année dernière pour demander, dans un premier temps, la désignation d'un garant et que l'association France nature environnement, informée du projet, a, comme c'était son droit, demandé la tenue d'un débat public, la Commission nationale a décidé la tenue d'un tel débat le 6 septembre 2017 et a mis en place, un mois plus tard la Commission particulière que j'ai présentée. Cette commission n'existe que pour la seule durée du débat [inaudible – 00:27:31]. Un débat public ne s'improvise pas, il se prépare. Il doit se faire en outre, ainsi que les textes l'y obligent, sur la base d'un dossier élaboré par le maître d'ouvrage, devant comporter tous les éléments d'information nécessaires pour que le débat puisse utilement se tenir.

Interventions hors micro et protestations dans la salle

La préparation du débat incluant l'élaboration de ce dossier a nécessité plusieurs mois, de novembre à mars. La Commission particulière a rencontré un grand nombre de parties prenantes. Plus de 110 personnes ont été rencontrées. Elle a tenu surtout à prévoir des modalités de déroulement du débat tenant compte, autant que faire se peut [inaudible – 00:28:15] des Guyanais. Pour ce faire, elle a diffusé et mis en ligne, sur le site internet fait spécialement pour les besoins du débat, au mois de février, un questionnaire, dont un grand nombre d'exemplaires ont été traduits [inaudible – 00:28:30]. Ce questionnaire a reçu un total de 1 145 réponses, qui traduisent une forte implication de la population dans le sujet, une information inégale et de grandes attentes par rapport au débat que nous allons nous efforcer de satisfaire. Madame Claude BRÉVAN, qui a supervisé notamment cette partie de l'opération, pourra, si vous le souhaitez, vous donner davantage [inaudible – 00:28:53].

Les modalités et le calendrier du débat que je vais maintenant rapidement présenter s'inspirent largement tant des réponses données aux questionnaires que des nombreux entretiens réalisés au cours des semaines qui précèdent. Le dossier du maître d'ouvrage a été mis en ligne le 8 mars, et dès l'ouverture de ce site, après que la Commission nationale du débat public a considéré qu'il permettait la tenue du débat. Site sur lequel vous pouvez consulter en outre de nombreux autres documents que la Commission ou le maître d'ouvrage, selon le cas, ont estimés utiles voire nécessaires de porter à la connaissance de tous, à commencer par les premières études de diagnostic destinées à alimenter une future étude d'impact en matière d'archéologie [inaudible – 00:29:47], de la faune, de la flore et des habitants, auxquelles viendront s'ajouter...

Protestations dans la salle

... auxquelles viendront s'ajouter les cahiers d'acteur que proposeront les participants à ce débat.

Le débat s'est donc ouvert le 7 mars avec la possibilité pour tout un chacun d'interpeller le maître d'ouvrage ou la Commission, via la plateforme participative à laquelle [inaudible – 00:30:09] par son site internet [inaudible – 00:30:10]. Mais il est possible aussi de poser des questions par écrit, et en répondant par des lettres T qui seront également diffusées dans les semaines qui viennent. Donc, d'ores et déjà, des avis, des commentaires et des questions ont été posés, et des réponses apportées.

Nous avons prévu, depuis ce jour et jusqu'au 18 juin prochain, la tenue de 13 réunions publiques, sous plusieurs formes. Des réunions générales, dans lequel le projet est présenté et discuté dans son ensemble. Ce sont les deux séances d'ouverture, celle de ce soir et celle qui se tiendra après-demain à Cayenne. Ce sont aussi 3 réunions programmées fin avril, au plus près des populations concernées, sur Le Maroni, à Awala-Yalimapo, à Apatou et à Mana. Par ailleurs, 5 ateliers thématiques, 2 cette semaine et 3 autres en mai, au cours desquels seront approfondis des thèmes qui n'auront pu l'être suffisamment lors des réunions générales et qui correspondent aux principales préoccupations exprimées. Le premier atelier portera sur le fonctionnement de la mine

[inaudible – 00:31:27], notamment les risques industriels. Le deuxième et le troisième porteront sur les questions d'environnement, qui sont suffisamment substantielles pour justifier qu'il y ait deux ateliers. Le quatrième portera sur l'emploi et la formation. Et le cinquième sur les effets potentiels, sur le développement économique et social [inaudible – 00:31:50]. Troisième forme de réunion : des séances d'audition auront lieu le 16 juin, le matin à Cayenne, l'après-midi à Saint-Laurent-du-Maroni. Elles permettront aux organisations et aux personnes qui le souhaitent de présenter de façon plus formelle et plus détaillée leur argumentaire, pour ou contre le projet. Enfin, une séance de clôture se tiendra le 18 juin à Saint-Laurent-du-Maroni.

La Commission particulière du débat public reste à l'écoute des besoins, mais ajustera si nécessaire les modalités que je viens d'exposer. Au-delà de cette séance de clôture le 18 juin, le débat se poursuivra jusqu'au 7 juillet, date à laquelle il restera possible d'intervenir et de poser une question via le site internet. Celui-ci ne sera fermé qu'un peu plus tard, dans la mesure où les réponses à apporter aux questions posées [inaudible – 00:32:42] qu'après cette date.

La Commission particulière et la Commission nationale du débat public publieront pour terminer, respectivement, un compte-rendu exposant et analysant l'ensemble des contributions apportées au débat et un bilan du débat dans le courant de l'été. Il appartiendra pour finir au maître d'ouvrage de rendre publique la décision dont j'ai parlé tout à l'heure.

Pour la présente séance, nous vous proposons le déroulé suivant. D'abord, je répondrai aux questions que vous souhaiteriez poser sur le propos que je viens de tenir, relatif à l'organisation du débat. Nous répartirons ensuite le temps en trois séquences au cours desquelles le maître d'ouvrage fera, pendant 15 à 20 minutes, une présentation générale de son projet, une présentation des questions relatives à l'environnement puis une présentation des questions relatives à l'emploi et à l'économie. Chacune des séquences étant suivie, pendant une vingtaine de minutes, d'un débat avec la salle.

Trois principes caractérisent les débats publics que la Commission nationale conduit depuis maintenant de nombreuses années sur [inaudible – 00:33:45].

- La transparence : on se présente lorsque l'on prend la parole.
- L'argumentation : c'est le poids et la force des arguments qui construit un dialogue collectif.
- Et l'équivalence de traitement des opinions exprimées. Chacun [inaudible – 00:33:59] courtoisement et personne [inaudible – 00:34:00].

Chaque prise de parole devra respecter ces principes d'équivalence de traitement. C'est-à-dire que tous ceux qui le souhaitent aient la possibilité de s'exprimer sans pour autant que cela [inaudible – 00:34:16] des temps de parole seront bien sûr [diminués ? – 00:34:18].

Voilà ce que je voulais indiquer. J'attends vos questions.

Interventions hors micro ?

Xavier RENOU

Je demande, si la salle en est d'accord, que nous demandions aux organisateurs de ce débat une égalité stricte de temps de parole entre les partisans de la mine et les opposants à la mine. Ce qui veut dire aussi, puisque des images, semble-t-il, ont été préparées à notre attention, que nous puissions également projeter nos images, celles que nous avons choisies pour informer la population.

Applaudissements et cris dans la salle

C'est à cette condition, bien sûr, que nous pourrons commencer à parler de débat.

Roland PEYLET, Président CPDP

Il y a équivalence de temps de parole entre le maître d'ouvrage et le public. Il ne peut pas y avoir d'égalité de temps de parole entre opposants et partisans : nous ne savons pas *a priori* qui va s'exprimer pour ou contre.

Interventions hors micro

Vous aurez le temps de parole qui convient, soyez rassurés. Vous pouvez nous communiquer des images et nous les publierons.

Protestations dans la salle

Nous avons un certain nombre de séances, et en particulier une séance d'audition, au cours desquelles ce sera possible.

Intervenant non identifié [00:37:06]

Monsieur Roland PEYLET, s'il vous plait. Juste pour compléter. Si vous avez des images à nous présenter, vous nous les montrerez, sur le temps de parole de la salle.

Protestations dans la salle

Michel DUBOILLÉ, Guyane Écologie

Vous parlez d'équité, Monsieur PEYLET. Mais cette équité veut que vous ayez pris, pour vous tout seul, plus de 20 minutes d'expression. Donc, si je veux être équitable avec vous, je devrais prendre au moins 20 minutes pour m'exprimer par rapport à ce que j'aurais à vous dire. Mais je suis bien conscient que d'autres ont certainement beaucoup de choses à vous dire, et j'essaierai de ne pas monopoliser la parole.

Simplement rappeler... je suis Michel DUBOILLÉ, pour ceux qui ne me connaissent pas, membre de Or de question, responsable de l'organisation politique Guyane Écologie, qui a fait couler beaucoup d'encre, y compris des propos tenus par notre Président [inaudible – 00:38:09], pour dire tout simplement que nous noyautons les peuples autochtones. Aujourd'hui, les peuples autochtones sont devant vous, sans être noyautés par l'écologie, ni l'écologie positive, ni l'écologie tout court. Et ils sauront vous dire eux-mêmes leurs préoccupations face à un tel projet.

Je constate une chose : ce dossier que vous présentez à travers le débat public est déjà un dossier qui est tronqué. Je donnerai deux exemples qui démontrent ce phénomène. Lorsque nous regardons les documents fournis par CMO, un certain nombre de documents qui sont ici, provisoires, nous nous disons que nous allons donc débattre du provisoire. Mais nous concevons que le débat public permettra à CMO de présenter, dans le cadre de l'enquête publique, des éléments pour lui permettre de faire passer son enquête publique, car ils sont tellement habitués à camoufler la vérité que je n'ose pas croire qu'après ce débat-là ils n'iront pas encore plus fortement pour le faire. Je voudrais faire remarquer que lorsqu'il s'agit [inaudible – 00:39:35], au début, lorsque ce projet a éclaté au grand jour, il a été dit...

Permettez-moi, vous avez pris 20 minutes, Monsieur.

Roland PEYLET, Président CPDP

Nous allons en reparler.

Michel DUBOILLÉ, Guyane Écologie

Je maintiens que CMO a dit : « 2,3 km de longueur, 500 de large, 400 de profondeur. » Aujourd'hui, nous sommes sur une base de 120 et de 100. Nous allons nous en expliquer. Je suis d'accord avec vous, parce qu'il est incroyable que l'on puisse mentir aux Guyanaises et aux Guyanais [inaudible – 00:40:04].

Je voudrais terminer. Vous disiez que nous pouvons poser des questions écrites sur le site et que nous pouvons vous demander un certain nombre d'éléments. Le 23 mars, Or de question vous a interpellés. Je vais donner les grandes lignes, sans aller dans le détail. Nous vous avons interpellés sur l'art de manipuler les mots et les profondeurs – c'est ce que je viens d'expliquer. L'art de manipuler les chiffres, de multiplier les pains comme une certaine personne a pu le faire à une certaine époque. Mais aussi, on nous a demandé s'ils savent que nous sommes dans une forêt tropicale humide, et l'importance que cela représente par rapport à cette pluviométrie et les problématiques liées au réseau hydrique.

Je laisse le débat se dérouler, je ne garde pas la parole, mais je reviendrai très certainement dans ce débat. Et je ne peux entendre dire qu'il est équitable quand vous-mêmes prenez 20 minutes, que les autres intervenants vont en prendre autant, que nous avons 3 heures de débat et que si nous faisons la différence pour regarder le temps de parole qui nous sera minuté, nous aurons, pour certains peut-être, si le temps nous le permet, 1 minute, voire 30 secondes pour nous exprimer.

Applaudissements

Roland PEYLET, Président CPDP

J'ai peut-être parlé trop longtemps, je m'en excuse. Et si vous estimez avoir droit à ces 20 minutes, vous y avez droit et vous les aurez. Je ne me suis pas exprimé sur le fond, je n'ai pas à m'exprimer sur le fond. Je m'exprime simplement sur les conditions d'organisation et de déroulement du débat. C'est tout. Et les questions que vous posez portent sur le fond du débat et des réponses doivent être apportées. Vous les avez adressées par lettre à la Commission, elles seront rendues publiques par la voie du [inaudible – 00:42:00] et la CMO répondra à ces questions, dès aujourd'hui, dès ce soir sans doute. Mais ce n'est pas moi, de ce point de vue-là, qui dicte à la CMO ce qu'elle doit répondre ou ne pas répondre. Nous vérifions simplement que les réponses sont complètes et censées.

Avant de passer à la suite de [inaudible – 00:42:25], avec maintenant les questions de fond, est-ce qu'il y a encore une question avant que nous donnions la parole à la CMO ?

Intervenant non identifié [00:43:03]

Bonsoir tout le monde. Concernant l'équité, je m'aperçois que la disposition même de la salle n'est pas celle d'un débat équitable. En principe, nous devrions être en cercle ou quelque chose comme cela, pour pouvoir être tous à égalité. Là, nous avons des professeurs devant nous. Et nous, que sommes-nous ? De simples élèves, des disciples ?

Une autre chose : vous avez tous votre propagande derrière vous. Vous auriez peut-être pu inviter les organisations qui sont contre. La Montagne d'Or a aussi proposé des panneaux d'affichage, etc., avec des tables comme vous, avec leurs noms devant pour identifier les personnes.

Applaudissements et cris dans la salle

J'ai du mal à comprendre comment nous pourrions être dans un débat équitable avec une configuration pareille. Voyez-vous ?

Roland PEYLET, Président CPDP

Nous prenons note de vos observations. Cela nous servira d'enseignement, ultérieurement, et peut-être d'ailleurs pour les ateliers que nous organiserons dans les prochains jours.

Intervenante non identifiée [00:44:22]

Bonsoir à tous. Je voulais demander par rapport à la Montagne d'Or... Je suis d'accord si on met au moins une partie de cet argent pour les écoles, hôpitaux, la population et aussi éviter de trop détruire la forêt, parce que c'est elle aussi qui a permis de créer toutes ces choses que nous utilisons dans la vie de tous les jours. Et si nous ne faisons pas cela, je suis contre la Montagne d'Or.

J'aimerais poser une question maintenant. Pensez-vous que vous serez capable de faire ce dont je parle en ce moment ? Je veux que vous répondiez franchement devant toutes les personnes.

Applaudissements

Intervention hors micro ?

Maintenant que vous avez donné votre réponse et que vous l'avez donnée devant plusieurs témoins et personnes, j'aimerais vraiment que vous puissiez la tenir, parce qu'il y a aussi la vie de plusieurs autres personnes qui peuvent en dépendre.

Applaudissements

Roland PEYLET, Président CPDP

Bien, merci de ces observations. Je pense qu'il convient maintenant de regarder ce dont nous parlons, c'est-à-dire de ce projet. Quel est-il ? Comme je vous l'ai dit, ce n'est pas la Commission particulière qui peut s'exprimer à ce sujet. Je vais donc passer la parole à la Compagnie Montagne d'Or, qui présentera son projet. Je vous demande de l'écouter simplement. Ensuite, nous en débattons. Pardon ?

Intervention hors micro

Combien de temps votre vidéo dure-t-elle ? 5 minutes, d'accord.

Avant que Monsieur le Président... je pense qu'il faut maintenant que nous passions au fond.

Monsieur, une question d'avant débat ? Comme cela, vous aurez bientôt vos 20 minutes. J'ai dit que vous y auriez droit.

Intervenant non identifié [00:46:58]

Bonsoir tout le monde. J'ai une question à poser à Monsieur le Sous-préfet, qui représente l'État et à vous-mêmes qui représentez la Commission nationale du débat public : comment avez-vous pu accepter un tel dossier vide, étant donné que Montagne d'Or n'est peut-être pas sûr, à la fin de l'année, d'avoir sa concession, vu que la Compagnie est en demande de renouvellement vis-à-vis de l'État ?

Deuxièmement, ils donnent le projet sur [mots incompris – 00:47:26] qui n'est pas encore voté par l'État.

Ensuite... excusez-moi, je n'ai pas l'habitude de m'exprimer en public. [Inaudible – 00:47:38]... Il est marqué que c'est l'État qui doit désigner un concessionnaire pour s'occuper des mines. Or, Montagne d'Or a eu la concession par achat et non par désignation de l'État. Donc, déjà, je trouve en tant que citoyen qu'il y a peut-être un vice.

Après, parmi la Commission particulière de débat public, il y a des personnes qui ont peut-être des compagnies qui pourront entre... je voudrais qu'elles s'engagent publiquement à ne jamais, plus tard, faire partie du projet Montagne d'Or. Et là, cela montrera leur neutralité et qu'il n'y a pas une prise d'intérêt.

Applaudissements

Roland PEYLET, Président CPDP

Les questions qui viennent d'être posées s'adressent en effet à l'État. Ce n'est pas la Commission qui peut leur apporter réponse.

Intervenant non identifié [00:48:44]

Oui, mais parmi la Commission, il y a peut-être des personnes qui pourraient travailler plus tard pour Montagne d'Or et leur compagnie.

Roland PEYLET, Président CPDP

Non.

Intervenant non identifié [00:48:49]

Donc, qu'ils s'engagent publiquement à ne jamais travailler pour Montagne d'Or. Dans ce cas, ils seront neutres.

Roland PEYLET, Président CPDP

Aucune difficulté en ce qui me concerne.

Intervenant non identifié [00:48:57]

Sinon, je suis désolé, mais nous ne pouvons pas les accepter comme faisant partie d'une commission.

Roland PEYLET, Président CPDP

J'indique – je ne l'ai pas dit, car mon propos était déjà assez long comme cela – que les membres de la Commission particulière ont signé une charte d'éthique. C'est un engagement de leur part, signé par chacun d'eux, de rester totalement indépendant par rapport à la Compagnie Montagne d'Or. Je parle à leur place, mais vous avez une réponse positive à cette question.

Intervenant non identifié [00:49:33]

Donc, aucune de leur compagnie ne participera un jour à Montagne d'Or.

Roland PEYLET, Président CPDP

Mais aucune des personnes ici présentes ne travaille dans une compagnie minière.

Intervenant non identifié [00:49:39]

Non, pas une compagnie minière, mais de transport, de sondage... Je ne vais pas faire le listing que l'on peut trouver sur internet de toutes ces personnes. C'est juste une assurance qu'elles soient neutres et qu'il n'y ait pas de...

Roland PEYLET, Président CPDP

Un seul entrepreneur est concerné ici. Je vais lui donner la parole.

Victor BANTIFO, membre de la CPDP

Monsieur parle du transport, par exemple. Je vais donc répondre. Je me suis engagé à être membre de cette Commission, parce qu'en tant que Guyanais, en tant qu'habitant de Saint-Laurent, [mots incompris – 00:50:09] participation démocratique. Je crois que [mots incompris – 00:50:13] libre de dire oui ou non. J'ai décidé d'être courageux et d'être membre de cette commission. Et pour l'instant, je n'ai aucune relation avec la Montagne d'Or, Monsieur. Je peux vous le garantir.

Intervenant non identifié [00:50:23]

Pour l'instant, parce qu'ils n'ont pas commencé. Mais plus tard ?

Victor BANTIFO, membre de la CPDP

Écoutez, je ne suis pas dans le futur, je ne suis pas dans le peut-être. Mais nous avons signé une charte. Et je vous dis que pour l'instant, je n'ai aucune relation et ne l'envisage pas. Je suis dans le transport scolaire, pour vous donner la réalité. Je ne sais pas s'ils ont des enfants à transporter. C'est la CTG qui s'occupe du transport scolaire. Donc, pour la CTG, pourquoi pas ? Voilà ma réponse. Je n'ai pas d'autre réponse, Monsieur.

Protestations dans la salle

Mathias OTT

Je vais être très bref, parce qu'on a vu que le but était de donner la parole à la salle. Simplement une précision par rapport à la question et à la remarque qui ont été faites tout à l'heure. Dans ce dossier, l'État a demandé expressément à ce que la Compagnie Montagne d'Or [mot incompris – 00:51:14] le dépôt de sa demande de prolongation de concession, pour justement permettre au débat public de s'instaurer et que le débat puisse s'instaurer pleinement, librement, totalement et que, le cas échéant, la Compagnie Montagne d'Or modifie, en fonction des résultats du débat public, une éventuelle demande de prolongation de concession. Dans cette affaire, l'État a fait son travail de neutralité pour permettre au débat public d'avoir lieu pleinement, jusqu'au 7 juillet prochain. Donc, il n'y a pas, pour le moment, de demande de prolongation de concession.

Si je peux me permettre, cher Monsieur, nous allons essayer de nous parler dans le calme, la sérénité, la tranquillité, pour que nous ayons un débat.

Je pense que si nous avons autorisé la Compagnie Montagne d'Or à déposer sa demande de prolongation au cours du débat, vous seriez venus légitimement vous lever et nous dire : « Mais qu'est-ce que ce débat, pendant lequel vous avez déjà déposé un dossier qui est déjà bouclé ? » Non, justement. Pour que nous n'ayons pas le reproche d'avoir un dossier déjà bouclé, nous avons demandé à ce que ce dossier soit déposé après le débat public. C'est important de le souligner.

Roland PEYLET, Président CPDP

Je pense qu'il est temps de présenter le dossier.

Inaudible [00:52:37]

Intervenant non identifié [00:52:40]

Juste une dernière question, pardon. Il s'agit d'un débat apparemment. Je voudrais l'analyse de la [inaudible – 00:52:43], je ne suis pas professionnel des débats. Mais il me semble que lorsque l'on débat, c'est lorsqu'il y a des pour et des contre. Je voudrais savoir un peu les forces en présence qu'il y a ici, pour savoir si ce n'est pas finalement juste de l'information, de la manipulation. Je demanderais plutôt une question à la salle [inaudible – 00:52:57] : les personnes qui sont suffisamment informées sur la question ; les personnes qui sont contre le projet et je leur

demanderais bien de se lever, s'il vous plaît. Les personnes qui sont contre la Montagne d'Or, levez-vous. Merci.

Protestations et cris dans la salle

Voilà, excusez-moi, c'était pour savoir un peu les forces en présence. Maintenant peut-être que les pro Montagne d'Or peuvent, à leur tour, se lever.

Roland PEYLET, Président CPDP

Non, le débat public ne fonctionne pas de cette façon. Je suis désolé.

Intervenant non identifié [00:53:44]

C'est juste pour vous rappeler un peu les forces en présence, merci.

Roland PEYLET, Président CPDP

Le débat public n'est pas un référendum.

Protestations dans la salle

Ce débat public n'est pas un référendum. Il ne s'agit pas d'un sondage. Il n'est pas fait pour mesurer la part des pour et des contre. Il est fait pour qu'une concertation permette ensuite à chacun des responsables de prendre ses responsabilités.

Nous allons maintenant... bon, 2 minutes.

Intervenant non identifié [00:54:39]

Kalina – 00:54:40. Votre intervention de 20 minutes avec un langage hyper technique, la plupart des anciens, des dames, des personnes qui sont venues avec nous ne l'ont pas comprise. Déjà, pour commencer. Donc, il faudrait des débats dans nos langues également. Vous avez vu la force d'opposition qu'il y a aujourd'hui.

Kalina 00:55:04 - 00:55:53

Juste un résumé en français. La première chose qu'il y avait à éclaircir sur ce débat public, c'est que ce n'est pas ce débat qui va trancher la question. Donc, peu importe la manière dont on va dire non, il y aura une enquête. Et après enquête, il y aura une délibération. Donc, il ne faut pas faire croire à la population présente aujourd'hui que même s'ils disent non haut et fort cela stoppera quelque chose. Lorsque l'on crée une filière où il y a déjà des jeunes qui sont formés à l'industrie minière, on prépare déjà une équipe de foot à livrer le match. Il faut arrêter de faire croire à la population que l'on a notre mot à dire. Nous allons brailler autant que nous voulons, nous ferons des barrages. Mais les divisionnaires sont là !

Brouhaha dans la salle

Roland PEYLET, Président CPDP

Bien. Je pense qu'il est temps maintenant d'entendre la Compagnie Montagne d'Or. Nous avons utilisé un temps de parole conséquent, je crois, dans le cadre du respect des règles d'équité à la salle sur l'organisation du débat. Il est temps de passer au fond et donner la parole à la Compagnie Montagne d'Or. Il y a une chose que je partage avec ce qui vient d'être dit : en effet, le débat public ne clôt pas la question. Il est une étape qui permet à l'ensemble des personnes que nous sommes, que vous êtes, que sont les acteurs économiques, sociaux et politiques de se concerter.

Je suis désolé si j'ai été trop technique tout à l'heure, je ne le pensais pas. Monsieur PARIS ?

Diffusion d'une vidéo [00:57:38 – 01:01:31]

Roland PEYLET, Président CPDP

Vous poursuivez.

Brouhaha dans la salle

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

La Compagnie minière Montagne d'Or est une entreprise française basée à Rémire-Montjoly en Guyane. Elle est titulaire de 8 concessions, dont la concession Montagne d'Or, dont la prolongation

est en cours d'instruction. Son activité principale a consisté jusqu'à aujourd'hui à de l'exploration et des études pour développer le projet dit de Montagne d'Or.

Le projet sera situé au Sud-Ouest de Saint-Laurent-du-Maroni et à environ 125 km...

Protestations dans la salle

Roland PEYLET, Président CPDP

Laissez la personne s'exprimer, je vous prie. Vous interviendrez ensuite.

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

La concession dite de Montagne d'Or. Sur cette concession, 8 % représentent la surface du gisement elle-même, sur 1 524 hectares de la construction.

Interventions hors micro ? [01:03:24]

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

Je pense que contrairement à beaucoup de personnes, mon nom est écrit en face de moi. Je suis...

Protestations dans la salle

Roland PEYLET, Président CPDP

Laissez parler maintenant, je vous en prie.

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

C'est facile, Pierre PARIS, je suis Président de la société Montagne d'Or depuis le 14 septembre 2017. J'assume ces fonctions et je suis fier de défendre [mots incompris – 01:04:35] et de travailler avec mes équipes.

Je vous propose, afin que le débat se poursuive de manière constructive et que nous puissions répondre à vos questions, que nous puissions continuer la présentation.

Roland PEYLET, Président CPDP

Merci de laisser parler M. PARIS. Ensuite, vous aurez la parole.

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

Le secteur sur lequel se développe le projet est le secteur de Paul Isnard, qui est le siège, depuis 140 ans, d'une activité d'extraction d'or secondaire et d'orpaillage illégal. L'objectif est de développer le potentiel inexploité d'or primaire. Jusqu'à aujourd'hui, nous avons développé l'or secondaire en Guyane, dit or alluvionnaire. Et ce projet prévoit d'extraire l'or primaire. L'objectif est de respecter la réglementation française et européenne. Comme je l'ai expliqué, nous sommes une société française, donc soumise à la réglementation française.

Nous allons bien entendu respecter les principes de la mine responsable.

Protestations dans la salle

Nous allons de même utiliser les meilleures techniques disponibles afin d'exploiter cette ressource. L'objectif étant de s'appuyer sur les ressources locales et le tissu économique guyanais, les entreprises guyanaises pour développer ce gisement et favoriser la création d'un modèle de développement minier guyanais et contribuer ainsi au développement de l'industrie minière en Guyane.

Le projet de mine d'or est un projet de mine d'or à ciel ouvert. La roche est fragmentée à des explosifs, chargée dans des camions et alimente l'usine à raison de 12 500 tonnes par jour. La fosse est située dans un secteur où l'exploitation minière est autorisée par le SDOM.

Protestations dans la salle

Roland PEYLET, Président CPDP

Écoutez un peu, tout de même !

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

La fosse minière est située ici. La vision que vous avez là est la vision en fin d'exploitation. Il y a deux versées à stériles, une usine de traitement du minerai, des ateliers, une base-vie et une usine d'émulsion.

Le procédé a été expliqué en détail précédemment. Il y a deux procédés qui se cumulent. Un procédé qui permet d'extraire l'or par gravité, qui se rapproche plus des procédés actuellement utilisés dans l'exploitation de l'or secondaire. Suite à cette concentration gravimétrique, on passe par la cyanuration. De la cyanuration, on passe par de l'électrolyse et la fusion qui permet de couler les lingots de doré.

Deuxième voie pour le traitement : la cyanuration avec charbon actif, qui permet d'extraire plus d'or et de minimiser ainsi les impacts sur l'environnement en minimisant la taille des infrastructures. La cyanuration permet de mettre en solution l'or, et le charbon actif qui est associé au cyanure permet de récupérer cet or. Une phase d'éluion permet de récupérer cet or, et donc de le fondre.

Le cyanure de sodium est un composé organique à base de sodium, de carbone et azote. Il a de cela de particulier qu'il s'oxyde facilement, il est donc biodégradable.

Protestations dans la salle

Et à la fin du procédé, on peut le détruire en utilisant de l'oxygène, par oxydation. L'intérêt de ces méthodes, c'est la récupération. Nous pouvons, par ces méthodes, récupérer entre 80 et 90 % de l'or, et donc réduire les surfaces impactées.

Le parc à résidu a été conçu de manière à garantir sa stabilité et la préservation des eaux superficielles et souterraines. Comment ? Le choix a été fait d'utiliser une technologie diamétralement opposée à celle utilisée par exemple au Brésil, dans le cas du barrage qui a rompu récemment. L'objectif recherché : la stabilité de l'ouvrage et l'usage de géomembranes permettant de garantir que les eaux ne s'infiltreront pas.

Protestations dans la salle

Ce schéma montre comment sera construite la digue. La digue sera construite vers l'aval, ce qui permet de garantir des appuis stables pour la digue. Cela s'oppose à la méthode couramment utilisée, qui se construit... cela existe. Le barrage de Petit-Saut a cette structure-là, le barrage de Serre-Ponçon en métropole a cette structure-là.

Protestations dans la salle

Des mesures de contrôle permettront aussi le suivi de la mise en œuvre de toutes ces techniques, et le contrôle de l'ouvrage pendant sa construction et son exploitation.

La base-vie...

Roland PEYLET, Président CPDP

S'il vous plaît. Je rappelle que les débats sont enregistrés et donneront lieu...

Protestations dans la salle

... et donneront lieu à un *verbatim*. Mais l'expression par cri ne sert à rien. Nous ne pourrions pas les reproduire. Il faut s'exprimer ensuite, une fois l'exposé terminé. Le débat sera dans la salle. Vous poserez des questions. Écoutez au moins quelques instants.

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

La base-vie hébergera des employés durant leur rotation sur site. Cette base-vie permettra aux employés de travailler dans le confort et la sécurité.

L'accès au site minier se fera par une piste réaménagée. Dans le cadre de ce réaménagement, un défrichement de 15 à 22 mètres sera effectué sur les côtés. Et question sécurité, l'accession [mots incompris – 01:11:51] drainage et de gestion des eaux permettra de garantir la qualité des eaux d'écoulement. Le tracé sera [mots incompris – 01:12:01] afin de diminuer les effets sur la faune et la flore, et permettre un accès facilité aussi en toute saison et en sécurité.

Les besoins en électricité sont de l'ordre de 20 MW. Une ligne électrique sera conduite par la CMO pour être raccordée au réseau EDF. Il y aura un linéaire de 106 km. Elle sera contiguë à la piste. Et en fonction de l'évolution des moyens de production sur les territoires, pour alimenter le réseau

EDF, il est bien évident que des solutions de production électrique autonome pourraient être envisagées sur site.

Aujourd'hui, le projet en est à la phase de concertation. Nous sommes au débat public. Les phases suivantes devraient être, si le maître d'ouvrage décide de poursuivre, la phase de pré-production, phase de production pendant 12 années. Suite à cela, une réhabilitation du site et un suivi environnemental post exploitation de 30 années. La société a déjà investi plus de 50 millions d'euros, aujourd'hui, en recherches et études diverses et prévoit d'investir 502 millions pour la construction si le projet se réalise, 225 millions d'investissement de maintenance et chose importante, 1,5 milliard d'euros en coût d'exploitation. 1,5 milliard d'euros qui seront dépensés sur le territoire. Puis, une phase de réhabilitation de 59 millions d'euros.

Roland PEYLET, Président CPDP

La présentation est terminée pour cette première phase. Vous avez souhaité collectivement qu'une première [mot incompris – 01:13:51] soit faite, au moyen d'un film bref que vous avez évoqué, que nous allons donc projeter maintenant.

Où est le film ? On m'a dit 5 minutes tout à l'heure.

Intervention hors micro

Mais attendez, il faut aussi laisser la place à des questions. Ah non, cela ne fait pas 30 minutes.

Intervention hors micro

D'accord. Mais les questions ? Est-ce que personne ne va parler ?

Projection d'une vidéo [01:14:44 – 01:16:50]

Roland PEYLET, Président CPDP

Bien. Peut-être avant de...

Oui, c'est pris sur le temps de parole du public. Peut-être, s'il le souhaite... Est-ce que vous souhaitez réagir sur cette première...

Intervention hors micro

Peut-être peut-il réagir tout de même. Nous allons voir la suite. Nous attendons la suite, d'accord.

Philippe BORÉ

Bonjour. Philippe BORÉ, [mots incompris – 01:18:06].

Applaudissements

Nous avons vu à l'instant une rupture de digue à Mariana, de la compagnie Samarco. Cela s'est passé il y a 2 ans. Il y a à peu près deux ruptures de digue de ce style par an, depuis 2000, à cause des changements climatiques. Je rappelle que nous sommes en forêt tropicale humide, ici en Guyane. La deuxième partie du film se passe à quelques milliers de kilomètres d'ici, dans un état du Brésil. C'est la Compagnie Kinross, une multinationale canadienne. Et nous allons voir 18 minutes étonnantes, affligeantes des peines des habitants de la mine qui sont autour de cette plus grande mine du Brésil. La compagnie Kinross, dont nous avons ici d'ailleurs, M. Jean-François ORRU qui est chargé des relations extérieures à Nordgold.

Protestations dans la salle

Il pourra nous en parler peut-être, avoir quelques mots sur ce bilan qui montre que les personnes ont des taux d'arsenic dramatiques dans le corps.

Merci. Cela dure entre 16 et 18 minutes. Et après, je pense que nous aurons tout dit.

Projection d'une vidéo [01:19:29 – 01:37:42]

Roland PEYLET, Président CPDP

Voilà donc ce film. Avant de passer [mots incompris – 01:37:53], il s'agit d'une émission que peut-être certains d'entre vous ont déjà regardé, je dois le préciser : Investigations, qui reprend [mots incompris – 01:38:01]. Il est peut-être possible d'ailleurs de revoir [mots incompris – 01:38:06].

Je souhaite d'abord demander à la Compagnie Montagne d'Or si elle souhaite réagir sur ces images qui se présentent sous forme [mots incompris – 01:38:25].

Inaudible [01:38:31]

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

Je vous remercie d'avoir partagé ce document avec nous, parce qu'il va me permettre de vous expliquer les différences majeures entre cette exploitation et le projet que nous portons. La différence majeure, comme vous avez bien compris avec l'explication du géologue, c'est que les minerais de cette mine sont fortement [mot incompris – 01:38:55]. Alors que le minerai que nous avons justement sur le gisement de [mot incompris – 01:39:00] contiennent seulement quelques [mot incompris – 01:39:02] d'arsenic. Et très souvent...

Protestations dans la salle

Si vous me permettez de continuer... Très souvent,

Protestations dans la salle

On va vous donner le chiffre, pas de problème. On va continuer, s'il vous plait. Souvent, vous confondez Salsigne et les contaminations de Salsigne, mais le problème de Salsigne était aussi des problèmes d'arsenic. Nous avons des minerais qui sont totalement différents. Et le minerai du gisement de Montagne d'Or n'est pas un minerai [mot incompris – 01:39:37]. Donc, le stockage – et je voudrais insister sur ce point... ce que nous avons vu là est au Brésil et est malheureux. En revanche, nous sommes ici soumis à la réglementation française qui nous empêche de faire un certain nombre de choses : par exemple, rejeter directement dans la rivière sans traitement. Nous avons prévu deux usines de traitement des eaux, qui retraiteront l'ensemble des eaux avant rejet dans l'environnement.

Pour ce qui est de l'arsenic, je pense que j'ai répondu. Pour le cyanure, la norme française est 5 fois plus contraignante que la norme internationale. Et nous nous engageons à être en dessous de ces seuils. Aujourd'hui, nous n'aurons pas plus de 10 grammes par tonne de cyanure dans le résidu. Il sera stocké dans un bassin étanche avec *liner*, barrière [mot incompris – 01:40:33].

Nous avons donc des principes et des méthodes retenus qui n'ont rien à voir, et c'est cela qui est intéressant. Moi, je rebondis sur le document que vous présentez et j'explique justement les différences qui font que ce projet n'a rien à voir. Et c'est justement lorsque l'on a ce genre d'expériences que l'on met en place de nouvelles technologies. Et le choix des technologies que nous avons fait est un choix de sécurité pour garantir la stabilité du barrage, garantir la préservation des ressources en eau, de surface et souterraines. Et il est bien évident que des mesures seront effectuées en permanence, en aval de nos installations, et diffusées, parce que de toute manière tous ces rapports sont publics et peuvent être consultés par tout le monde. Tout le monde pourra constater que les mesures en cours d'exploitation sont conformes aux arrêtés d'autorisation.

Si le projet se fait, je vous garantis que nous serons au-delà de la réglementation française, qui garantit que ce genre d'effet ne pourra pas avoir lieu sur notre site.

Roland PEYLET, Président CPDP

Merci. Il y avait une...

Intervention hors micro [01:41:47]

Roland PEYLET, Président CPDP

Non, attendez, s'il vous plait. Un peu d'ordre. Monsieur, devant, a demandé la parole. Nous allons prendre quelques questions et nous enchaînerons sur la présentation suivante.

Intervenant non identifié [01:42:04]

Je vous remercie de me donner la parole. Je vais tout de même [mots incompris – 01:42:08] une chose. Dans les documents que vous avez fournis, vous dites que Guyane Écologie a été consulté, ce qui est vrai. Et vous dites que nous sommes pour le projet. Or, pour ceux qui iraient sur internet, en tant que secrétaire de Guyane Écologie, je vous dis que nous ne sommes pas du tout et n'avons jamais été pour ce projet.

Je reviens à ce débat. Vous dites, Monsieur PARIS, qu'il n'y a que des traces d'arsenic. Donc, dormez tranquilles ! Vous ne serez pas contaminés, comme vous avez pu le voir dans ce film, puisqu'il n'y a que des traces. Qu'est-ce que des traces ? Quand vous n'êtes pas en mesure de nous expliquer exactement combien il y en a par rapport aux normes, déjà.

Intervention hors micro ? [01:42:53]

Oui, mais c'est du provisoire. C'est une version provisoire. Moi, je n'attache aucune importance au provisoire, je demande des choses concrètes. Les choses concrètes apparaissent normalement dans une étude d'impact. Où est cette étude d'impact ?

Applaudissements

Où est cette étude d'impact que vous ne voulez pas nous donner ? Et je sais déjà la réponse. Cette étude d'impact, qui fera plus de 1 000 pages, vous la retrouverez au moment de l'enquête publique. Alors, si vous avez le courage de lire plus de 1 000 pages, pour vous fixer une idée, en l'espace de 24 heures, vous êtes très bien, je vous apprécie, donnez-moi la recette.

Par contre, vous parlez des normes de cyanure. Venons-en à ces normes de cyanure. J'ai ici un document qui permet d'expliquer comment le cyanure a été calibré. Il existe trois sortes de cyanure, que nous appelons le cyanure libre, qui lui a effectivement tendance à se **[mot incompris – 01:44:17]** plus facilement et plus rapidement que les autres. Et il existe deux autres cyanures, qui sont un peu plus compliqués à se débarrasser. Il s'agit du cyanure complexe et du cyanure **[libéral ? – 01:44:30]**. Les normes, jusqu'au 31 décembre 2017, étaient de 0,1 mg par litre de ce que l'on appelle le cyanure total, à savoir cyanure libre, plus cyanure complexe, cyanure **[libéral ? 01:45:00]**. Nous avons découvert que, comme par hasard, cette norme avait changé. Non pas en termes de quantité, de 0,1 mg par litre, mais dans sa composition et dans les principes qui étaient retenus. Nous retenons le cyanure libre qui, effectivement, comme je l'ai dit tout à l'heure, a tendance à se **[mot incompris – 01:45:25]** plus rapidement. Et nous oublions complètement les deux plus dangereux et puissants cyanures, à savoir le complexe et le **[libéral]**, pour lesquels plus aucune norme n'est mise à l'obligation du pétitionnaire. Ne croyez-vous pas que, là, il y a anguille sous roche ? Que nous cache-t-on ?

Permettez que je finisse, je conclus. Permettez que je m'interroge tout de même sur les raisons d'une telle mascarade. Permettez que je m'interroge, car à une époque où un combat identique s'est mené contre **[mot incompris – 01:46:03]**, cette société avait demandé des dérogations pour **[mots incompris – 01:46:09]** des normes, plus de 10 fois même, qui étaient à l'époque indiquées. Aujourd'hui, donc, le cyanure total qui ne sera composé que du cyanure libre ne sera pas aux normes qui étaient les normes d'avant. Je rappelle simplement le cyanure et le fait qu'il disparaisse effectivement par rapport à l'atmosphère, on va dire que lorsque **[mots incompris – 01:46:35]** fait partir les effets du cyanure, c'est sans compter sur ce que nous appelons la turbidité de l'eau. Cette eau que nous voyons marron. Nous disons toujours que nous avons une eau qui est marron, que nous ne voyons pas le fond. Elle empêchera déjà en partie **[mots incompris – 01:46:56]** en tout cas la possibilité de voir ce cyanure disparaître.

Nous avons un plus pour nous, parce que la Guyane est tellement bien gâtée, nous avons ce manteau nuageux par rapport à la saison des pluies. Ce manteau nuageux qui nous couvre pendant pratiquement 6 à 8 mois de l'année, d'une façon relativement forte, va venir d'additionner à cette turbidité de l'eau. Et vous comprenez maintenant pourquoi nous avons éliminé les deux cyanures les plus dangereux qui peuvent exister dans la norme qui peut s'imposer, permettant ainsi au pétitionnaire de faire ce qu'il veut en la matière et de lui laisser le cyanure libre qui va s'évaporer d'une façon un peu plus facile, soi-disant. Je doute quand même, malgré tout, qu'il n'y ait rien. Merci.

Applaudissements

Roland PEYLET, Président CPDP

Bien. Attendez, d'autres personnes ont demandé la parole. Madame, ici, a demandé la parole d'abord.

Je voudrais préciser que nous avons prévu d'approfondir la question du cyanure tout particulièrement à l'atelier thématique qui se tiendra précisément dans la semaine.

Sylvie CORNU

Bonjour à tous. Merci à tous d'être venus. Ravie de voir enfin les visages de ceux qui veulent nous envahir avec leur belle caravelle.

Ma première question sera : à quels besoins pensez-vous répondre pour la Guyane ? Personnellement, je n'en vois aucun à part votre propre profit ou le besoin de nos élus incapables de nous faire un réel projet pour la Guyane. Ils sont ravis de signer au bas de votre feuille.

Applaudissements et cris dans la salle

À part cela, comme bénéfice pour la Guyane, nous l'avons vu là. L'or partira ailleurs. Les 2 % sont déjà dépensés. Il ne nous reste plus que les désastres annoncés. Alors, vous nous proposez une mine expérimentale. La première de cette sorte dans une région où il n'y a jamais eu de mines de cette taille. Donc, nous vous servons de cobaye, de test. Et dans votre document, je n'ai rien vu qui se prépare au changement climatique. Tous les scientifiques s'accordent à dire que dans un an ou deux, nous passerons la barre des 2 degrés. Donc, les catastrophes vont s'enchaîner. Il n'y a absolument rien dans votre belle publicité qui prévoit cela.

Applaudissements

Roland PEYLET, Président CPDP

Dernière question.

Sylvie CORNU

J'en ai encore trois ou quatre. Nous avons vu également pour la santé comment tous vos collègues, dans toutes les autres mines du monde, tiennent compte de la santé des personnes. Vous nous prévoyez 30 ans de couverture des risques. Et après, on se débrouille ! Avec les lois françaises, nous voyons comment ici nous ne sommes même pas capables de faire fonctionner une mini centrale électrique. Je ne vois pas bien comment nous nous occuperons de cela. Je ne vois pas non plus comment...

Applaudissements

Je ne vois pas non plus comment, dans votre publicité, il y a des contrôles de la santé et du personnel de la mine et des habitants, de la population. Sur l'eau, c'est la même chose. Vous pensez à des études, mais c'est vous qui allez les faire. Or, nous avons vu que dans toutes les autres mines, effectivement, ce sont les miniers qui les font. Et nous n'avons jamais les résultats, ou ils sont faux.

Applaudissements

Roland PEYLET, Président CPDP

Bien. D'autres personnes souhaitent prendre la parole, Madame.

Sylvie CORNU

J'ai presque fini. Il reste la forêt que vous prétendez revégétaliser. Nous avons bien vu pour [mots incompris – 01:50:51]. Du coup, rien ne pousse 10 ans après. Jamais vous ne nous redonnerez une forêt ni comme elle est, ni à peu près, ni [mots incompris – 01:50:57], ni rien du tout.

Et il me reste la fin, le meilleur : la mine responsable. Alors, là, c'est vous qui l'avez inventée avec la complicité de nos politiques qui sont incapables d'arrêter le système.

Applaudissements et cris dans la salle

Ma question est : en quoi êtes-vous contraints à la mine responsable ? Ce sont juste de belles promesses. Où sont les contraintes ? Donc, pour moi...

Roland PEYLET, Président CPDP

D'autres personnes souhaitent parler, Madame.

Sylvie CORNU

C'est terminé. Pour moi, nous sommes déterminés – croyez-le –, ce n'était pas une publicité [mots incompris – 01:51:40]. Nous sommes prêts à aller jusqu'à la mort, parce qu'il s'agit de la vie de nos enfants. Et il n'y a que la mort que vous nous apportez.

Applaudissements

Roland PEYLET, Président CPDP

Plusieurs personnes ont demandé la parole. Je prends encore une question, Monsieur là-bas. Ensuite, vous l'aurez, pour les autres qui ont demandé la parole, mais...

Interventions hors micro

Mais pas tous en même temps. Monsieur, là-bas, a demandé la parole.

Intervenant non identifié [01:52:26]

Bonsoir à tous. Ma question sera assez simple. Au-delà de tout ce qui a été exposé, j'ai confiance en l'être humain. Donc, j'ose dire que je peux vous faire confiance. J'aimerais juste vous poser une question : est-ce que vous pouvez, aujourd'hui, vous lever et dire ici, publiquement, que ce projet ne représente aucun risque pour la Guyane et ses habitants ? Juste cela. Pouvez-vous nous dire que ce projet ne représente aucun risque pour le pays ?

Roland PEYLET, Président CPDP

Nous avons trois questions. Nous en prendrons d'autres ensuite. Mais la parole d'abord à la CMO, si elle le veut bien.

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

Merci. Si vous voulez entendre la réponse, il va falloir...

Roland PEYLET, Président CPDP

Oui, s'il vous plait, laissez répondre. Le débat ne se résume pas aux questions.

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

Concernant le cyanure, je vous renverrai de même à l'atelier qui sera organisé. Il y aura des spécialistes. Pour ce qui est de l'arsenic, je vais passer la main à Michel JÉBRAK, qui connaît particulièrement les gisements du site.

Michel JÉBRAK, Directeur de la formation, Montagne d'Or

Bonsoir à tous. Juste un élément sur l'arsenic. Il y a deux pistes de gisement d'or. Il y a de l'or dans les sédiments... Laisse-moi parler, s'il te plait.

Protestations dans la salle

Donc, il y a de l'or dans les sédiments et de l'or dans les volcaniques. L'or dans les sédiments, c'est l'exemple de Paracatu, c'est l'exemple de Salsigne, c'est l'exemple de [mot incompris – 01:54:22] dans le monde, dans lequel nous avons facilement 5 à 10 % d'arsenic. Là, évidemment, c'est bourré d'arsenic et [mots incompris – 01:54:29] parfaitement raison : ce n'est pas une mine d'or, c'est une mine d'arsenic. Le camp de Montagne d'Or, c'est une mine dans des roches volcaniques basiques. La teneur en arsenic fait qu'elle a été mesurée dans les latérites au-dessus. C'est 50 ppm. Ce n'est pas 10 %. La différence est là. C'est ce que nous pouvons dire [mots incompris – 01:54:47]. Je n'ai pas les chiffres, nous pourrions les donner demain si vous voulez.

Protestations dans la salle

Mais ce que je peux vous dire, c'est que nous avons regardé le minerai. Nous savons que c'est un gisement de nature différente que les gisements de [mot incompris – 01:55:02] à arsenic.

Interventions hors micro ?

Les veines de quoi ? Je te donne des résultats analytiques tels que nous les avons. Après, vous en ferez ce que vous voudrez. Mais ce que nous voyons – et vous pourrez le vérifier –, c'est qu'il n'y a pas de minéraux d'arsenic en abondance dans le gisement.

Roland PEYLET, Président CPDP

Bien. Les autres questions, Monsieur PARIS ? Allez-y.

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

Je vais revenir tout de même sur la partie cyanure traitement, parce que là nous parlons de process. Nous ne comptons pas sur le soleil pour [mot incompris – 01:55:41] le cyanure. Le résidu qui pourrait contenir du cyanure sera décyanuré dans une unité, dans des cuves par oxydation chimique. Ce n'est donc pas le soleil qui fera le travail, mais la chimie qui permettra de détruire le cyanure et d'avoir des résidus dans lesquels les taux de cyanure seront à 10 ppm au maximum.

Deuxième point sur le changement climatique. Le changement climatique, comme toutes les données de pluviométrie, est bien sûr pris en compte par les analystes. Les conséquences diverses en prédiction des hommes. Mais les études qui ont été menées sur ce projet tiennent compte de la pluviométrie mesurée et de la pluviométrie prévisible.

Pour ce qui est de la santé des personnes, il est bien évident que nos employés et les populations qui seraient exposées auront accès à des suivis de santé qui permettront de contrôler leur santé. Et ceci s'applique dans toute l'industrie. Pas seulement la mine.

Protestations dans la salle

Par rapport aux populations, je pense qu'il est important de rappeler que la première implantation est à plus de 50 km du site. Dans l'exemple que vous avez cité, on avait un village à proximité immédiate. Nous n'avons ici pas de village à moins de 50 km.

Protestations dans la salle

Mais nous sommes confiants dans nos systèmes.

Roland PEYLET, Président CPDP

Laissez répondre, merci. Écoutez la réponse.

Interventions hors micro

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

Nous sommes confiants dans nos systèmes. Nous sommes confiants dans les systèmes de mesure qui seront mis en place avec le contrôle des administrations. Nous sommes en France, nous ne sommes pas au Brésil. Les résultats seront disponibles et pourront être contrôlés.

Protestations dans la salle

Roland PEYLET, Président CPDP

Attendez. Chaque question appelle sa réponse, l'une après l'autre. Pas toutes en même temps, ce n'est pas possible. Allez-y.

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

Concernant les risques pour la santé, il est évident que les risques pour la santé de nos employés et des populations environnantes sont une préoccupation que tout industriel a lorsqu'il développe un projet. L'étude d'impact, comme vous l'avez si bien exposé, est un document qui est soumis au moment des demandes d'autorisation et ne peut se faire que lorsque le projet est figé. Le principe même de ce débat est d'écouter, d'être capable d'amender un projet pour l'améliorer. Donc, il serait un peu précoce de présenter une étude d'impact. Oui, nous avons commencé à analyser certains des impacts, mais en fonction des choix qui pourraient être faits, il faudra bien sûr adapter ces études d'impact. Elles seront bien entendu soumises en même temps que les dossiers des demandes d'autorisation et feront l'objet d'une enquête administrative et d'une enquête publique.

Pour la mine responsable, la mine responsable n'est pas un mouvement guyanais. Ce n'est pas un mouvement français. De manière globale, les mineurs responsables sur la planète se sont engagés à améliorer notre industrie en minimisant les impacts et maximisant les retombées pour les territoires sur lesquels nous travaillons.

Alors, j'ai répondu pour l'étude d'impact, pour la mine responsable. Il y avait après le problème de confiance. Là encore, j'insiste sur un point. Nous sommes une société française établie en Guyane, soumise à la réglementation française. Quand nous nous engageons, nous nous engageons à respecter la réglementation. Il est bien évident que nous sommes sûrs que si nous opérons, si nous décidons d'opérer, nous serons dans les limites autorisées.

Roland PEYLET, Président CPDP

Bien. Il y a beaucoup de mains qui se sont levées, mais si nous voulons avoir le temps... nous avons d'ailleurs déjà parlé d'environnement. Mais...

Protestations dans la salle

Non, mais d'autres questions seront abordées au cours d'autres séances publiques. Ce n'est pas la dernière. Ce n'est que la première de 13 séances, je le rappelle.

Interventions hors micro

Attendez. Je vois qu'une main s'est levée, mais il y en avait d'autres avant, au fond en particulier. Monsieur, là-bas. Je ne sais plus dans quel... il y avait un Monsieur à gauche.

Protestations dans la salle

Oui, mais derrière vous, je crois que c'était encore avant. Allez-y, Monsieur.

Pierre REY

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, bonsoir. Tous mes frères amérindiens, bonsoir. Tous mes frères créoles, bonsoir. Tous mes frères bushinengue, bonsoir. Et tous mes frères gaulois, bonsoir. Je suis venu ici pour donner mon opinion. Jusqu'à présent, je n'ai pas encore pris fait et cause dans ce débat sur la Montagne d'Or. Je suis un opérateur minier. Alors, pour la petite histoire, je suis un hybride, un descendant d'Africains, d'Amérindiens et de Gaulois. Ce sont mes ancêtres africains qui ont découvert l'or de la Guyane. Ce sont mes ancêtres gaulois qui ont amené les machines à vapeur. Et ma famille gauloise a été titulaire de [grand permis ? 02:02:40] minier, notamment le [mots incompris – 02:02:44]. Ma grand-mère, Sainte-Lucienne, est aujourd'hui la doyenne de Mana. Je suis connu sur tout le fleuve du Maroni, sur tout le fleuve où il y a [mots incompris – 02:02:54] et dans tout le pays. Tout le monde sait qui je suis. J'ai toujours travaillé, j'ai quitté l'école à 16 ans et demi parce que l'on m'a refusé un diplôme, parce que j'avais plus que la note, mais apparemment je n'avais pas bon caractère. Mais c'est normal, parce que je suis né militant. Et ce qui m'amène aujourd'hui ici... je vois qu'il y en a qui sont déterminés. Alors, il faudra que nous éclaircissons à quoi ils sont déterminés. Mais maintenant, moi, je ne suis plus déterminé, je suis enragé et je sors de ma réserve. Parce qu'aujourd'hui il faut savoir une chose. La France est propriétaire de la Guyane. Mais ici, nous ne sommes pas en France. Je ne suis pas venu ici pour parler de racisme ni de xénophobie. Je me considère aujourd'hui comme un autochtone, un vrai. Prenez le dictionnaire et regardez la définition du peuple autochtone. Mon arrière-grand-mère était une [mots incompris – 02:03:52]. Les frères amérindiens qui sont là peuvent dire où est passé ce peuple. Je ne suis pas fou. Mon arrière-grand-mère est [mot incompris – 02:04:05]. C'est pour expliquer qui je suis, parce que je suis légitime. Aujourd'hui, il y en a qui parlent. La dame parlait de mort tout à l'heure, disant qu'elle était prête à aller à la mort. Pour l'instant, je ne vois pas de métropolitains mourir. Je ne vois que de petits frères créoles criblés de balles, parce qu'ils n'ont pas de travail, parce qu'ils n'ont pas d'endroit pour évoluer, parce qu'ils n'ont pas l'expression, parce qu'ils n'ont pas de terrain de jeu, parce qu'ils sont dans des HLM. Pour la petite histoire, les HLM ont été implantés par les Français après la guerre d'Algérie, pour ne pas que les Maghrébins aient accès à la propriété en France. Et j'assume ce que je dis. Je sais que je vais avoir des repréailles, mais je suis prêt, parce que de toute façon ils m'ont déjà tout pris. Parce que cela fait longtemps que je milite, je n'ai plus rien à perdre.

Donc, aujourd'hui, je sors de ma réserve. Les Créoles, les Bushinengue et les Amérindiens sont confinés dans une illusion. Pendant que d'autres s'enrichissent. Cela fait 10 ans que je fréquente le tribunal de commerce pour un plan de redressement judiciaire de mon entreprise. J'ai été à la tête de 40 salariés. Lorsque je suis arrivé au tribunal, on m'a dit : « Mais Monsieur, comment se fait-il que vous ayez 40 salariés ? » J'ai dit : « Monsieur, je préférerais les avoir eus et ne pas avoir pu payer, mais au moins j'ai essayé de [mots incompris – 02:05:29], j'ai essayé de faire un minimum. » On m'a dit de me taire, je me suis tu. Mais aujourd'hui, je ne peux plus me taire, parce que l'on propose à mes petits frères des logements de type sociaux, alors que les autres arrivent et ont des propriétés, des hectares.

Applaudissements

Je dois vous garantir quelque chose, je vais vous dire quelque chose, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, tous mes frères et sœurs ici : ne vous illusionnez pas. Restons dans une Guyane qui va être unie, parce que vous avez vu, le Burkina a été un exemple.

50 000 personnes dans la rue, il n'y a même pas eu un rétroviseur cassé. Ça ne se voit nulle part ailleurs.

Applaudissements

Roland PEYLET, Président CPDP

Bien. Merci Monsieur.

Pierre REY

Non, je n'ai pas fini. Après, je ne prendrai plus la parole, ne vous inquiétez pas.

Roland PEYLET, Président CPDP

Je ne m'inquiète pas.

Pierre REY

Je vais conclure pour dire quelque chose. Moi non plus, je ne suis pas dans la Montagne d'Or, mais pas pour les mêmes raisons que beaucoup de personnes ici. La Guyane a besoin de ce projet de la Montagne d'Or. Ce n'est pas parce que je suis un exploitant minier que je le dis. C'est parce que ces personnes-là qui ont déjà fait capoter une première expérience, qui s'appelaient Montagne de Kaw, vont risquer aujourd'hui de faire capoter une deuxième expérience. Cela veut dire qu'une fois qu'ils auront fait cela, le monde minier international va mettre une croix rouge sur la destination Guyane.

Protestations dans la salle

Et c'est ce qu'ils cherchent à faire. Parce que pendant le temps où ils touchent les 40 % [02:07:17], ils sont dans des [mot incompris – 02:07:20], ils ont accès à des propriétés. Vous comprenez ? Et ils parlent fort. Et demain, quand la Guyane sera [mot incompris – 02:07:32], comme elle l'a déjà, savez-vous ce qu'ils feront ? Ils feront comme à la Réunion, ils vont faire changer les populations. Combien y a-t-il de millions de Français là-bas ? Moi, je dis toujours que la Guyane appartient à la France, mais nous ne sommes pas en France ici, Messieurs Dames. Et ce n'est pas de la xénophobie. J'ai des parents gaulois. Je ne suis pas raciste. Mais je ne peux pas laisser faire ce genre de choses. Je suis venu ici dénoncer les mensonges. Tout à l'heure, le Monsieur a parlé du mercure. [mots incompris – 02:08:06] le signataire avec Madame Brigitte GIRARDIN et Monsieur Richard PARESEUX la charte contre le mercure. C'est nous. Personne ne nous a dit de le faire. Mais ce n'est pas parce que le mercure est [si toxique ? – 02:08:22]. Il y a eu un séminaire à la Chambre de commerce. Il y avait des chercheurs du Brésil, du Canada, de Guyane.

Monsieur, je finis. Je vais vous dire quelque chose. Le chercheur canadien, lorsqu'il est venu, a dit : « Mesdames et Messieurs, si le vin est bon et les femmes sont belles, il faut le dire. » Vous, chercheurs français, [mots incompris – 02:08:52] recherches sans jamais rien trouver. Nous avons 200 ans d'expérience. Sauf que chez nous, les Amérindiens roulent en limousine, parce qu'ils ont de vrais contrats avec la Compagnie [mot incompris – 02:09:03]. Ce n'est pas scandaleux, [tonton ? 02:09:07]. Scandaleux ! Où habites-tu ? Dis-moi où tu habites et combien d'hectares de propriété tu as. Je ne suis pas venu pour toi.

Roland PEYLET, Président CPDP

Allez, le débat...

Pierre REY

Je termine. Je ne suis pas venu pour toi.

Roland PEYLET, Président CPDP

Écoutez, Monsieur. Il faut vraiment terminer, là. Allez-y, mais rapidement.

Pierre REY

Je termine, Monsieur. Quand j'aurai fini, il n'y aura plus grand-chose à dire. Je vais vous dire quelque chose. Nous avons besoin de ce projet. Mais simplement, il faut que nous ayons de vrais élus qui connaissent la question. Voilà. [Mots incompris – 02:09:40] rentre dans le capital de cette entreprise et [mots incompris – 02:09:44]. Voilà ce qu'il faut.

Roland PEYLET, Président CPDP

Je crois que nous avons tout à fait compris votre propos, Monsieur.

Pierre REY

Et je vais vous dire autre chose, Monsieur. Vous n'avez pas encore compris. Écoutez ce que je vais vous dire. Je vais conclure. Paul Isnard, les frères Isnard, le premier village bushinengue qui est dans le premier [mots incompris – 02:10:14]. Et quand vous regardez, dès que les Français parlent ici, alors on prend quelques frères amérindiens et on manifeste avec eux. On les habille en rouge et on veut leur faire croire. Mais je dois vous dire, pendant ce temps, la pollution... donnez-leur du vrai travail ! On est en train de polluer la communauté amérindienne avec l'alcool, avec le RSA. On ne les laisse pas travailler. On a boycotté le territoire de [mots incompris – 02:11:00]. Pourquoi avons-nous divisé la Guyane avec le territoire de [mots incompris – 02:11:04]. Ce sont les vraies questions qu'il faut se poser.

Roland PEYLET, Président CPDP

Bien, nous avons...

Pierre REY

Je termine

Roland PEYLET, Président CPDP

Cela fait un moment que vous terminez.

Pierre REY

Oui, Monsieur. Mais quand j'aurai fini, il n'y aura pas grand-chose à dire. Les chercheurs canadiens... Le Monsieur voulait savoir le mercure. Il a dit que les Amérindiens avaient une chance exceptionnelle, parce que [mots incompris – 02:11:26] que les Français prétendent que c'est leur destruction [mots incompris – 02:11:32]. Parce que quand il y en a dans leurs cheveux, c'est qu'ils l'évacuent, alors que la population négroïde ne l'évacue pas. Comment expliquez-vous que toutes les études sur les cheveux des peuples bushinengue, on ne trouve pas de [mots incompris – 02:11:51] mercure ? Pourquoi ? Parce qu'ici nous cherchons, mais ne trouvons jamais rien. Mais il faut faire peur. L'épouvantail est un principe bien français. Et pour les subventions [mots incompris - 02:12:01]. Maintenant, on veut nous dire qu'il y a du plomb dans le [mots incompris - 02:12:03]. Moi, je vais vous dire : il y en a un peu qui ont du plomb dans l'aile. Et c'est cela le problème.

Roland PEYLET, Président CPDP

Il faudrait peut-être maintenant que nous abordions les autres thèmes.

Pierre REY

Je finis.

Roland PEYLET, Président CPDP

Non, mais écoutez, vous avez terminé. Je crois que nous avons compris, Monsieur.

Pierre REY

Non, je n'ai pas terminé, Monsieur.

Roland PEYLET, Président CPDP

Mais si.

Pierre REY

Après, je termine.

Protestations dans la salle

Roland PEYLET, Président CPDP

Non, Monsieur. Nous avons vraiment compris. Madame demande depuis longtemps.

Nora STEPHENSON, porte-parole de Or de question

Je n'ai pas de question à poser, parce que je suis intimement persuadée qu'un tel projet n'est pas favorable pour mon pays et pour sa population. C'est une conviction. Et depuis des années, cela fait maintenant plus de 10 ans que je me bats, parce que depuis les années 1990, ces multinationales dévastatrices veulent s'implanter en Guyane. Il faut savoir que l'industrie minière extractive aurifère est une des plus polluantes au monde. Ce n'est pas moi qui l'invente. C'est la réalité. Alors, je ne veux pas de ce projet pour ce pays. Mais il y a ici, présent dans cette salle, des politiques. Pourquoi n'aurions-nous pas un débat public tel que celui-là pour dire ce que nous voulons pour notre pays ? Quelle est la vision du futur que nous voulons prendre, au lieu d'entrer dans l'ère industrielle, alors que tous les autres pays veulent en sortir, par rapport à tout ce que l'on dit, changement climatique et autre ?

Roland PEYLET, Président CPDP

Merci Madame.

Nora STEPHENSON, porte-parole de Or de question

Non, je n'ai pas fini. J'ai laissé parler tout le monde, j'ai demandé mon tour longtemps à l'avance, alors vous allez me laisser terminer. Je suis persuadée que si nous nous mettions tous autour d'une table, il y a bien des propositions moins polluantes que ce projet, que nous pouvons mettre en place pour le développement de notre pays. Et pas seulement le développement économique, mais le bien-être de toute la population guyanaise. Parce que ce qui se passe actuellement, c'est que nous avons perdu ce mieux vivre que nous avons en Guyane. Et ce n'est pas ce projet qui va nous le redonner. C'est un mensonge ! C'est une chimère ! C'est un rêve !

Applaudissements

Et c'est pour cela peut-être que Montagne d'Or ne peut pas nous donner l'étude d'impact que nous réclamons, pour pouvoir nous positionner.

Roland PEYLET, Président CPDP

Mais vous l'aurez.

Nora STEPHENSON, porte-parole de Or de question

Oui, mais c'est comme d'habitude, à la dernière minute, et nous n'aurons pas le temps de bien l'étudier. Alors cela, Monsieur, je dis non ! Et je dis qu'il est hors de question que de tels projets se fassent en Guyane. Parce que vous voulez mailler tout le territoire de la Guyane avec des multinationales qui viennent pour piller nos richesses. Alors, en tant que citoyenne, je dis non. Il est hors de question !

Roland PEYLET, Président CPDP

Bien. Cette prise de position énergique. Monsieur à la chemise à carreaux, là-bas. Et ensuite, Monsieur, devant. Puis nous enchaînerons.

Intervenant non identifié [02:16:10]

J'avais deux petites choses à demander à Monsieur PARIS qui est responsable de Montagne d'Or. **[Mots incompris - 02:16:17]** que vous allez exploiter votre mine d'or, vous allez rester 12 ans et partirez après. Que ferons-nous avec ? Et nos animaux iront boire l'eau, nos oiseaux iront boire l'eau. Quand vous disiez qu'il n'y a personne à 50 km. Les petits orpailleurs qui sont aux alentours **[mots incompris - 02:16:42]**, vous occuperez-vous d'eux ? Allez-vous aussi leur faire un test **[mots incompris - 02:16:50]** ? Vous nous racontez une histoire.

Roland PEYLET, Président CPDP

La question est précise. Elle porte sur l'après mine, il y sera répondu. Après, Monsieur devant. Cela fait un moment qu'il a demandé.

Protestations dans la salle

Monsieur PARIS, vous répondez déjà à cette question ?

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

Pour répondre à la dernière question : 12 ans, et après ? Le projet que nous présentons ce soir est un projet qui a une durée de vie de 12 années. L'exploitation de l'or a cela de particulier, c'est que

pendant que l'on exploite une exploitation minière en général, on continue l'exploration. Donc, [mots incompris - 02:17:51] va être augmenté. Et donc, la durée de vie peut aussi être augmentée à terme.

En revanche, lorsque l'on parle du personnel, le personnel sera formé pour occuper des emplois, mais il sera aussi formé au fur et à mesure de l'exploitation pour pouvoir travailler soit sur d'autres projets miniers, soit dans d'autres industries. Sachant que nous aurons 57 métiers, dont la plupart sont des métiers que nous retrouvons un peu partout.

Pour ce qui est des conditions d'abandon de la mine en fin de vie, nous avons expliqué qu'une remise en état de site sera effectuée, plus un suivi environnemental sur 30 ans. Les conditions de remise en état seront bien entendu contrôlées. Nous sommes soumis à la réglementation française. Il est bien évident que les eaux qui seront rejetées dans le milieu naturel seront dans les limites acceptables en fonction des normes applicables. Donc, les oiseaux et les poissons pourront aller boire l'eau, ils n'auront pas plus de problèmes que s'ils buvaient dans une autre rivière. Et le bassin sera, en fin de vie, recouvert avec deux membranes stériles et replantées. Donc, il n'y aura pas de poussière et il sera totalement encapsulé. De même que les stériles [mot incompris - 02:19:19].

Roland PEYLET, Président CPDP

Bien. Monsieur, devant.

Intervenant non identifié [02:19:35]

Rebonsoir à tous. Il y a tout de même quelque chose qui est assez amusant à entendre ce que vous dites. C'est assez souligné par énormément de personnes qui sont pour ce projet. C'est qu'ils disent : « Nous sommes en France ». Je pense que le 28 mars dernier, la population guyanaise a clairement fait comprendre que l'État français est un État à qui l'on ne peut pas faire confiance.

Simplement, pour des questions sanitaires, pour des questions d'éducation, pour des questions d'accès à l'eau potable, sur des questions, énormément de choses sont inscrites dans les lois françaises, le pays des droits de l'homme, et qui ne sont pas respectées ici. Qui fera respecter tout cela ? Qui pensez-vous avoir ? Tout à l'heure, Monsieur a repris des propos que Monsieur Rodolphe ALEXANDRE, Président de la CTG, a également tenu, en disant que des écologistes sont venus chercher des Amérindiens pour être contre ce projet. Honnêtement, nous savons choisir, nous savons décider seuls. Nous sommes des adultes, nous sommes intelligents. Vous savez ce projet. Moi, je ne l'ai pas épluché. Depuis tout à l'heure, j'entends quelques experts de la question parler de chiffres, de taux d'arsenic, etc. Nous n'avons pas eu besoin de ces experts, nous avons nos propres experts. Vous savez, quand un ancien, quelqu'un qui a hérité d'une mémoire, d'une science et d'une intelligence millénaire, vous dit : « Faire un trou de cette taille-là, c'est de la merde. » Alors, moi je l'écoute.

Applaudissements

Savez-vous comment cela s'appelle ici ? Ici, cela ne s'appelle pas Saint-Laurent-du-Maroni, cela s'appelle Kamalaguli. [mots incompris - 02:21:28] s'appelle Malani. C'est un territoire que nous parcourons depuis des millénaires. Depuis 15 000 ans, nous sommes ici. Depuis 15 000 ans, nous avons vécu ici. Depuis 15 000 ans, nous avons réussi à nourrir des villages, des petits villages de 300 000 personnes. Voilà ce que nous étions capables de faire. Voilà ce que nous sommes encore capables de faire. Et nous avons fait tout cela sans aller creuser ce trou-là. Vous parlez de 750 emplois. Vous parlez de recruter des Guyanais. Nous avons eu l'exemple de l'hôpital de Saint-Laurent, où l'on a recruté des jeunes de Saint-Laurent. Aujourd'hui, qui est-ce qu'il y a ?

Applaudissements

On s'engage à recruter local, mais on n'est pas obligé de garder local. Et où allez-vous trouver ces jeunes-là ? Combien [mots incompris - 02:22:08] y a-t-il dans votre [mots incompris - 02:22:09] ? Une quinzaine ? Il y a 750 emplois et où voulez-vous les trouver ? Au RSMA [02:22:12] ? En conducteur de travaux ? Savez-vous combien de jeunes sortent du RSMA ? Moi, je les côtoie, ce sont mes amis. Savez-vous combien refusent de partir en forêt pour travailler ? Combien refusent de partir loin de chez eux ? Et vous les envoyez à 125 kilomètres. Je ne vous demande même pas si ces 750 emplois sont pour les Guyanais. Je me demande surtout où vous trouverez les Guyanais qui veulent faire cela. Aujourd'hui, le modèle de société de développement que l'Occident ramène sur nos terres ancestrales, savez-vous ce que cela a fait ? Cela a fait des

jeunes qui ne veulent pas travailler, car ce sont des jeunes qui veulent être riches et rien d'autre. Pourquoi y a-t-il autant de personnes qui ne travaillent plus ? Il y a 10 ans encore, les jeunes faisaient la mule parce qu'ils étaient en galère financière. Aujourd'hui, les jeunes font la mule parce qu'ils veulent aller faire les soldes. Voilà le modèle de société que vous nous amenez avec ces choses-là. Vous avez 80 tonnes d'or, c'est cela ? Où iront ces 80 tonnes d'or ? Bien sûr, dans votre publicité vous allez dire que c'est utilisé pour la médecine, pour la technologie. Où ira la majorité de l'or extrait de la terre où sont enterrés nos ancêtres ? Il y a tout de même 50 sites exceptionnels [mots incompris - 02:23:28] la trace de nos ancêtres qui sont là. Et votre modèle de préservation, de dire : « On va mettre cela, on va enlever cela et on va mettre dans des musées, dans des salles climatisées », nous disons non. Vous n'allez pas passer ! Vous n'allez pas passer !

Applaudissements

Et j'aurais une dernière question. Une seule question pour finir avec vous, pour ce soir bien sûr, parce que nous allons continuer. Inscrivez bien dans votre étude d'impact, dans vos études de faisabilité, etc., ou tous les documents que vous allez pondre, [mots incompris - 02:24:15] il y a des Amérindiens qui ne se laisseront plus faire. Demain, vous pensez passer. Demain, l'État qui est représenté ici délivre le permis d'exploration. Nous serons face à vous. Nous, nous sommes prêts à saigner. Est-ce que vous êtes prêts à le faire ? Est-ce que le reste des Guyanais est prêt à laisser le peuple premier de ce territoire se faire saigner parce que nous avons refusé ce projet ? Mes chers Guyanais et chères Guyanaises, si vous ne voulez pas faire confiance à des personnes qui viennent d'ailleurs, faites confiance à des personnes qui sont ici depuis toujours. Ce projet-là, c'est de la merde !

Applaudissements et cris dans la salle

Roland PEYLET, Président CPDP

Bien. Il y a un certain nombre de questions, dans ce qui vient d'être dit, qui sont importantes. Je souhaite que l'on écoute maintenant les réponses et en particulier sur les questions de l'emploi. Après tout, c'était un thème qui était prévu. C'est peut-être le moment de faire ta présentation des questions relatives à ce thème.

Interventions hors micro ? [02:26:03]

Roland PEYLET, Président CPDP

Allez-y, Monsieur PARIS.

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

Je vous proposerai peut-être de passer à la suite, qui était l'environnement, avant l'emploi. Et nous finirons avec l'emploi.

Chantal ROY, directrice environnement, Nordgold

Bonsoir. Je suis Chantal ROY, directrice environnement. Je vais être assez brève sur l'environnement, parce qu'il y a un atelier thématique vendredi soir spécifique sur ce sujet.

Le secteur de Paul Isnard fait l'objet d'activités minières depuis la fin du 19^e siècle. D'ailleurs, la CMO a signé, en 2009, un accord de partenariat, avec un protocole d'accord, avec l'ONF afin de s'engager à ne pas exploiter la partie sud de la conception de Montagne d'Or, qui empiète sur le massif Dékou-Dékou. Parce que ces massifs-là sont reconnus pour leur grande biodiversité. D'ailleurs...

Roland PEYLET, Président CPDP

Monsieur, laissez parler l'oratrice, je vous prie.

Interventions hors micro

Des personnes s'en vont, c'est leur droit. C'est dommage, parce que cela veut dire que nous devrions poursuivre le débat sans elles, mais... oui...

Interventions hors micro [02:28:04]

Mais nous ne sommes pas au stade de l'étude d'impact. Il vous a été répondu, Monsieur. Allez. Si vous ne souhaitez pas continuer de participer à ce débat, laissez au moins ceux qui restent y participer.

Protestations et chants dans la salle

Nous allons poursuivre, dès qu'il y aura un peu moins de brouhaha. Allez-y, Madame.

Chantal ROY, directrice environnement, Nordgold

Comme je le disais tout à l'heure, le projet se situe entre deux massifs reconnus pour leur biodiversité. D'ailleurs, la réserve biologique intégrale a été créée en 2012.

Roland PEYLET, Président CPDP

Attendez une seconde, parce qu'avec le tambour nous n'entendons rien.

Brouhaha

S'il vous plaît, Mesdames, Messieurs les journalistes, si vous souhaitez faire des interviews, c'est tout à fait votre droit, mais merci de les faire en dehors de la salle. Et je souhaiterais que...

Brouhaha

Un peu de calme, s'il vous plaît. Nous allons poursuivre. S'il vous plaît.

Si vous le voulez bien, nous allons poursuivre. Pour cela, il faudrait que vous fassiez un peu de calme, pour que nous puissions entendre l'exposé de Madame. Monsieur, souhaitez-vous rester ? Je ne vous ai pas refusé la parole, vous l'avez eue de façon abondante, Monsieur. Mais il y aura d'autres... Sur quelle question ? Non, écoutez, je crois... Bon, alors pas plus.

Intervention hors micro

Si vous restez, Monsieur... Attendez. Je souhaite que nous écoutions l'exposé de Madame. Après, je vous redonnerai la parole, si vous restez.

Intervention hors micro

Monsieur veut vous poser une question. Nous le ferons après. Si elle n'a pas abordé ce point...

Intervention hors micro

La sécurité et les conséquences humaines, nous verrons. Je ne suis pas sûr que cela fasse vraiment partie de l'exposé de Madame. Enfin, nous allons l'écouter et nous y reviendrons.

Chantal ROY, directrice environnement, Nordgold

Le projet Montagne d'Or se situe entre les deux massifs de la réserve biologique et fédérale, la zone intermédiaire entre les deux est autorisée par le schéma départemental d'orientation de Guyane. Nous voyons ici le constat de l'emplacement des infrastructures minières.

Roland PEYLET, Président CPDP

Écoutez, dans la salle... il y a déjà du bruit dehors, c'est déjà gênant, mais essayez au moins dans la salle d'écouter.

Chantal ROY, directrice environnement, Nordgold

Il s'agit du secteur dit [mots incompris – 02:36:36], où il y a eu de l'exploitation minière depuis 140 ans. Donc, [mots incompris – 02:36:49]. Les infrastructures linéaires, c'est-à-dire la piste et la ligne traversent des enjeux très différents. Nous avons 70 % du parcours de la piste qui se situe en habitat très dégradé. Par contre, à l'arrivée, à la croisée de [mots incompris – 02:37:14], la piste jouxte la [mots incompris – 02:37:20] de la crique de [mots incompris – 02:37:21] et de la crique Voltaire. Et à l'approche du site minier, elle s'approche des [mots incompris – 02:37:29] de Lucifer et Dékou-Dékou. Comme on le disait tout à l'heure, les populations, les concentrations d'habitations sont très éloignées du site. On parle d'environ 60 km à vol d'oiseau pour Apatou et Grand-Santi. Environ 80 km pour les premières habitations de Saint-Laurent et de Saint-Jean.

Le projet a fait l'objet d'optimisation. Il y a eu plusieurs alternatives d'infrastructures. Et celui que l'on voit présentement à l'écran permet de concentrer toutes les infrastructures dans la zone de [mots incompris – 02:38:16], la photo aérienne que nous avons vue tout à l'heure dans les habitats très dégradés. Ce qui permet de réduire l'empreinte du projet à une superficie d'environ 800 hectares. Il y a un corridor écologique servant à la migration des mammifères qui part de la crête du Dékou-Dékou et qui descend dans une pente de plus faible pente. Et le projet initial prévoyait une verse à stérile à [mots incompris – 02:38:53]. Et cette verse-là a été éliminée pour

justement préserver ce corridor écologique là. Et finalement, le long de la piste Paul Isnard, nous avons également [mots incompris – 02:39:06] pour le tracé sur [mots incompris – 02:39:08] de la piste pour profiter des barrages d'orpaillage qui sont dégradés.

Évidemment, le projet aura des effets potentiels sur les habitants et les espèces animales et végétales. Les [mots incompris – 02:39:26] seront mises en œuvre pour éviter ou réduire ces impacts-là. Évidemment, ce sont les principales, parce que l'atelier thématique traitera beaucoup plus en détail [mots incompris – 02:39:36] et le respect des prescriptions du plan de défrichement, le balisage des aires de travaux et des zones sensibles, la transplantation ou la relocalisation des espèces en [mots incompris – 02:39:49] conservation [mots incompris – 02:39:52], la réhabilitation coordonnée à l'exploitation de la mine. C'est-à-dire que dès les premières années d'exploitation, la réhabilitation peut redémarrer. Et des [mots incompris – 02:40:04] pour réduire les nuisances. Nous parlons ici de [mots incompris – 02:40:09], poussière, le bruit, les vibrations, la lumière. Et il y a des mesures compensatoires qui sont actuellement à l'étude. Elles ont fait l'objet de discussions dans le cadre d'ateliers avec des personnes partenaires qui ont bien accepté de participer, dont l'ONF, la DEAL, la CTG et le [CSR PRI ? 02:40:32].

Les eaux souterraines du site font l'objet d'une sensibilité faible à moyenne en raison de l'épaisseur de la saprolite sur les sites qui constitue une protection en raison de la perméabilité, parce que cela [mots incompris – 02:40:53] de quelques mètres à des dizaines de mètres par endroits. Les principales mesures pour éviter ou réduire ces effets-là, nous l'avons vu tout à l'heure, c'est l'installation d'une géomembrane [mots incompris – 02:41:07] résidus miniers ; la décyanuration des bouts ; le stockage des stériles dans des alvéoles en saprolite, qui permet de contrôler les roches présentant un potentiel de drainage acide. Et évidemment, il y aura un suivi de la qualité de l'eau, tout au long de la durée de vie du projet et même après la fermeture.

En ce qui concerne les eaux [mots incompris – 02:41:34], le projet se situe dans le bassin versant de la Mana et dans les sous-bassins de la Crique Petit Léopard et de la Crique Eau Claire. Nous reconnaissons que c'est un secteur avec un réseau hydrographique dense, mais fortement dégradé par les travaux miniers historiques. Il y aura des effets potentiels sur les eaux superficielles. Les principales mesures pour les éviter sont la déviation des eaux de ruissellement en amont des aires de travail ; l'implantation de bassins de décantation ; le contrôle de l'érosion pour éviter la part de sédiment dans les cours d'eau ; la collecte des eaux de contact ; le traitement de toutes ces eaux-là. Donc, il pourrait y avoir deux usines de traitement des eaux sur le site. Et évidemment un suivi tout au long de la durée de vie du projet, et même en phase de fermeture.

Protestations dans la salle

Nous voyons ici le schéma de gestion des eaux. Toutes les eaux qui pourraient entrer en contact avec le minerai présentant un potentiel de drainage [mots incompris – 02:42:50] seront acheminées dans un bassin d'eau de contact. Donc, on part des eaux [mots incompris – 02:42:56], les eaux de drainage des minerais basse teneur, des verses à stérile. Et le bassin d'eau de contact servira de réserve d'eau brute pour le traitement du minerai. Donc, il y a une récupération de ces eaux-là. Les [bouts ? 02:43:16] de provenance d'usine du minerai seront acheminés par des conduites dans le parc à résidus. Et il y aura une consolidation des bouts. Le [mots incompris – 02:43:32] sera acheminé à l'usine de traitement des eaux usées. Et toutes les sorties d'eau après traitement seront rejetées à l'environnement auront un contrôle pour assurer le respect des seuils.

En ce qui concerne la qualité de l'air, les mesures seront mises en place pour éviter la production de poussière [mots incompris – 02:43:58]. La majorité du temps, c'est de l'épandage d'eau pour éviter la production de poussière. Il y a également des dispositifs qui sont prévus à certains endroits, notamment les concasseurs pour collecter la poussière. Les concentrations, selon les modélisations préliminaires effectuées, sont inférieures au seuil réglementaire en limite de site. Et il y aura évidemment une optimisation de la consommation des hydrocarbures pour réduire les émissions atmosphériques.

En termes de nuisances, nous parlons des bruits, vibrations, luminosité. Encore une fois, il y aura le respect des seuils réglementaires pour les émissions sonores de jour comme de nuit. Et les principales mesures de protection sont [mots incompris – 02:45:01], soit pour réduire les bruits ou [mots incompris – 02:45:06] pour le personnel dans certains cas. Il y aura également des dispositifs pour réduire les vibrations, installées sous les bases des concasseurs. Et pour les lumières, nous prendrons en compte les nuisances. Donc, cela peut être des écrans végétaux autour du site pour éviter la nuisance à la faune et à la flore. Et encore une fois, il y aura un suivi

tout au long de la vie du projet. Il y a eu des inventaires archéologiques faits sur le site par l'INRAP et [mots incompris - 02:45:52]. C'est un secteur marqué par d'anciennes activités d'orpillage et la présence de l'homme. Il y a eu la découverte de 77 cirques. C'est principalement des [mots incompris - 02:46:09], dans le cadre de la période précolombienne. L'INRAP a identifié 5 sites à côté, ce que l'on appelle les Montagnes couronnées. Aucune de ces montagnes couronnées ne sera affectée par le projet. Les sites qui seront affectés sont soit des résidus de [mots incompris - 02:46:35] ou des morceaux de [mots incompris - 02:46:36]. C'est ce que l'on appelle les [mots incompris - 02:46:39] de plein air.

Et la réhabilitation du site à la fermeture de la mine. L'objectif est d'instaurer la stabilité à long terme des ouvrages, de confiner les résidus miniers, toujours à long terme, de prévenir l'érosion et de permettre la reprise de la végétation en cohérence avec les habitants environnants.

Comme je vous le disais tout à l'heure, il y aura une réhabilitation progressive en cours d'exploitation. Et une réhabilitation définitive à la fermeture. Et un suivi pour une période de 30 ans.

Voici une perspective de la réhabilitation qui a été menée après la fermeture du site.

Roland PEYLET, Président CPDP

Merci Madame. Monsieur PARIS, souhaitez-vous compléter la présentation qui vient d'être faite ? Je sais qu'il n'est pas facile de conduire un débat public dans les conditions qui sont celles-ci, mais [mots incompris - 02:47:46]. Il y a un Monsieur, là, qui avait demandé la parole depuis longtemps. Nous allons donc la lui donner. J'ai noté là-bas. 8 prises de parole. Allez-y.

Intervenant non identifié [02:48:24]

Ce soir, quelque chose me choque. C'est une chanson de Bob Marley qui a été reprise pendant [mots incompris - 02:48:35]. Il dit : « *How long shall they kill our prophets while we stand aside and look ? Emancipate yourselves from mental slavery. None but ourselves can do it* ».

Roland PEYLET, Président CPDP

Alors, en français ?

Intervenant non identifié

En français : « Pendant combien de temps vont-ils assassiner nos prophètes ? Certains disent que nous restons sur le bord de la route. » Comme le disait Bob, ce n'est pas grave. « Émancipez-vous de l'esclavage mental. Et personne d'autre que vous-même ne peut le faire. » Et ce soir, je vois que nous sommes tous des esclaves mentaux. Le mot est un peu fort, mais nous sommes tous des esclaves mentaux.

Pourquoi dis-je cela ? Nous avons la chance d'avoir presque tous les élus de Guyane, au moins deux très importants. Notre maire, Monsieur Léon BERTRAND, président de la CCOG et Monsieur Rodolphe ALEXANDRE, Président de la CTG. C'est dommage, je ne vois pas notre député. Il aurait dû être là normalement. Et nous avons aussi un représentant de l'État en la personne du sous-préfet délégué aux communes.

Donc, je veux m'adresser particulièrement aux élus. Je vous fais une proposition, Messieurs les élus. Vous pouvez me regarder. Léon, nous nous connaissons depuis longtemps, je me permets de te tutoyer. Rodolphe, nous nous connaissons depuis longtemps également, depuis mon enfance. Cela fait plus de 40 ans. Cela ne date pas d'aujourd'hui.

Messieurs Dames les élus, quand est-ce que les 22 **maires** des 22 communes vont se mettre ensemble, le Président de la CTG, le Président de la Chambre de commerce et d'industrie, le Président de la Chambre d'agriculture, le Président de la Chambre des métiers et l'État pour créer une société d'économie mixte et reprendre ce projet ? Voilà. Et là, quand ce sera vraiment des Guyanais qui sont à la tête de ce projet, nous aurons confiance. Pourquoi n'avons-nous pas confiance en quelqu'un d'autre ? Il y a l'exemple d'Ariane. Trois fusées, une fusée par mois. Chaque fois qu'une fusée [mots incompris - 02:51:23], nous sommes tous malades en Guyane. Nous sommes tous malades. Et nous avons le plus mauvais réseau de téléphone, plus mauvais réseau d'internet. Alors, comment pouvons-nous faire encore confiance à des personnes qui sont à 8 000 ou 10 000 km de la Guyane ? Messieurs les élus, je fais appel à votre engagement, surtout Monsieur BERTRAND, parce que, ces temps-ci, il m'a fait plaisir. Il a dit la vérité. Il y en a un qui ne m'a pas fait plaisir, qui dit amen à tout ce que l'on propose, c'est Monsieur le Président de la CTG.

Donc, maintenant, je veux que vous me répondiez ce soir. Je vais poser une autre question. Quand allez-vous vous mettre ensemble pour créer une société d'économie mixte et reprendre ce projet, avec d'autres choses ajoutées dessus ? Hôpital, agriculture, etc.

Applaudissements et cris dans la salle

Roland PEYLET, Président CPDP

Nous avons compris la question. Les élus ici présents sont interpellés, mais il leur appartient de s'exprimer ou pas. C'est leur liberté.

J'ai déjà 7 demandes. Dans l'ordre. Madame.

Intervenante non identifiée [02:53:04]

En ce qui concerne le projet, je ne suis pas pour. Mais il y a une chose qui est déjà entendue. Nous avons entendu que cela va coûter tant, les investissements qui seront faits...

Roland PEYLET, Président CPDP

Parlez bien dans le micro.

Intervenante non identifiée

Je disais que nous avons entendu les investissements qui vont se faire, combien vous dépenserez. Par contre, à aucun moment je n'ai entendu combien vous alliez gagner. 385 [02:53:30] tonnes d'or « extracté », cela a un coût. Parce que si nous prenons le cours de l'or, nous savons combien cela fait. Mais cela va être revendu, nous ne savons pas à combien.

Autre question, combien gagnera Saint-Laurent-du-Maroni – je prêche pour ma paroisse ? Combien gagnera la Guyane, la CTG ? Combien aura l'État ? Parce que c'est facile à dire. On nous parle des emplois [mots incompris – 02:53:52]. Concernant les emplois, quand vous dites [mots incompris - 02:53:56], ce sera des emplois en bas de l'échelle pour les Guyanais. À quel moment, ces Guyanais dont vous dites qu'ils seront formés en université auront l'option d'avoir un diplôme pour travailler avec vous ? Sachant qu'un cadre ne se forme pas en un an, voire deux ans. Un cadre dans le domaine minier, je pense que cela prend plus que 5 ans d'étude. Je ne sais pas, mais bon. Je crois aussi que l'on va mettre des choses en place pour pouvoir former des jeunes. Mais à quel moment allez-vous les former ? Et surtout, combien gagnerons-nous ? Combien ma commune, ma ville gagnera-t-elle ? Monsieur le Maire, je ne sais pas si vous, vous le savez. Mais nous, nous ne le savons pas, et nous aimerions bien pouvoir le savoir. Merci beaucoup.

Roland PEYLET, Président CPDP

Merci de votre question. Évidemment, la dernière question porte sur le dernier sujet que nous aborderons ensuite.

Là-bas, il y avait deux personnes au fond. Allez-y, Monsieur.

Intervenant non identifié [02:55:07]

Bonsoir tout le monde. Du coup, comme cela fait longtemps que nous entendons tout le monde parler, je vais avoir plusieurs choses à dire. Je commencerai d'abord pour Monsieur le Sous-préfet, qui parlait tout à l'heure de démocratie participative. C'est un peu une blague de démocratie participative. Parce que la démocratie participative serait que le peuple prenne une décision. Or, nous, peuple guyanais, nous ne prenons pas de décisions, à part en votant pour nos maires et la CTG. Mais les décisions ne sont pas prises ici. Donc, la démocratie participative, nous repasserons. Pour l'instant, nous sommes dans une démocratie représentative. Nous élisons des élus en France, qui vont prendre les décisions en France, pour nous. C'est le premier point, pour vous, Monsieur le Préfet.

Le deuxième point est pour les hommes politiques et les Guyanais. Messieurs, je suis désolé, mais vous méprisez le peuple. J'ai entendu dire, et notamment envers moi, par exemple, puisque je pourrais représenter ces écologistes qui veulent mettre la Guyane sous cloche, encore un de ces écologistes qui manipulent les Amérindiens. Personnellement, je ne me considère pas là-dedans, mais je trouve cela très méprisant de la population guyanaise dans son ensemble que de dire que des écologistes tirent [mots incompris – 02:56:28]. C'est par rapport à ce que vous dites, parce que j'entends beaucoup trop souvent parler des écologistes qui mettent la Guyane sous cloche.

Messieurs de la Montagne d'Or, votre communication est très bien faite. Montagne d'Or, un projet de mine d'or responsable. Montagne d'Or, des retombées positives pour le territoire. C'est magnifique ! Montagne d'Or, des effets maîtrisés sur l'environnement. Par rapport aux effets maîtrisés sur l'environnement, j'imagine que vous êtes devins. Dites-moi oui. Il y a des façons de démystifier les devins. Moi, je vous dirais que vous avez une super communication. Je vous propose un autre nom. Pour moi, votre montagne, ce n'est pas une montagne d'or, c'est une montagne d'ordures. Et c'est bien ce qu'il va se passer. Il va y avoir des déchets et des montagnes de déchets.

Pour finir, ce que je voudrais dire, et c'est m'adresser finalement... j'ai dit ce que j'avais à vous dire pour les élus, etc., et pour nous, peuple guyanais, nous qui avons à choisir demain ce que nous ferons ici. Je ne sais pas s'il y a encore le Monsieur qui disait qu'ils allaient partir, etc. Moi, je compte vivre ici. J'ai choisi de vivre en Guyane, j'ai choisi d'avoir des enfants en Guyane. Je vis à Guyane et je ne vais pas partir en courant. Ce n'est pas comme cela. Ce n'est pas aussi facile que cela. Je suis engagé tous les jours. Et vous le savez. Tous ceux qui sont dans cette salle, probablement, savent que je suis engagé tous les jours. Je pense qu'il faut que nous essayions de ne pas nous faire manger le cerveau par des publicités trop bien faites, parce qu'ils ont des milliards pour faire ces publicités. Il faut que nous réfléchissions ensemble. Que ferons-nous demain sur notre territoire ? Que voulons-nous produire ? Personnellement, je pense que la base serait déjà d'être capables de se nourrir. Avant de détruire le sol, il faudrait peut-être faire de la nourriture pour suffisamment de Guyanais et de Guyanaises. Et là, nous aurons du travail. Ce sera sûrement un travail aussi dur qu'à la mine, mais nous aurons du travail et de la nourriture de qualité, parce que le sol guyanais est riche. Arrêtons de penser que c'est en détruisant le sol que nous créerons notre autonomie guyanaise. C'est faux. Commençons par l'un des premiers besoins de l'être humain : boire et manger. Merci de m'avoir écouté et ouvert votre cœur.

Roland PEYLET, Président CPDP

Merci Monsieur. Nous avons une personne ici, devant. Le Monsieur avec ma chemise bleue. Ensuite, Monsieur à côté, puis un Monsieur là.

Laurent KELLE, WWF

Bonsoir, Laurent KELLE, représentant [mots incompris – 02:59:05]. Je me réjouis de ce débat public. Comme vous l'avez dit rapidement, il a été obtenu par la fédération des associations de protection de la nature, FNE [02:59:17]. Et c'est tout l'intérêt justement de pouvoir collectivement décortiquer l'ensemble des facettes d'un tel projet. Nous avons entendu d'ores et déjà énormément de bonnes raisons de s'opposer à ce projet. Il y en a encore énormément d'autres sur lesquelles nous avons travaillé au WWF. Par contre, notre regret est que les autres raisons, ces autres facettes ne sont pas forcément rendues visibles aujourd'hui auprès du grand public guyanais, notamment au travers de ce dossier du maître d'ouvrage qui est extrêmement lacunaire, qui ne dit pas grand-chose sur les mesures effectives de limitation des impacts, qui ne dit rien sur le drainage du [mots incompris - 02:59:55] et ses impacts très conséquents potentiels sur l'environnement. D'ailleurs, nous avons bien noté lors de l'AJ [03:00:02] de la Commission nationale que ce document du maître d'ouvrage était mis à disposition avec une condition : c'était la livraison de **systematique complémentaire** [03:00:11], ce qui illustre bien le fait que ce document, en l'état, est très insuffisant.

Donc, ma question est toute simple, Monsieur le Président de la Commission : à quand la mise à disposition de ces éléments très factuels qui vont contribuer là aussi à illustrer l'ensemble des facettes d'un tel projet sur lequel, bien évidemment, nous sommes très défavorables ?

Roland PEYLET, Président CPDP

Bien. Suite à cette dernière question, deux fiches thématiques sur les trois demandées sont d'ores et déjà en ligne et seront disponibles sous format papier. Elles ont été imprimées. Nous avons prévu de les distribuer à l'atelier de demain et à l'atelier de vendredi sur la mine et l'environnement. La biodiversité, l'environnement et la gestion de la mine à l'atelier de demain soir. Et la troisième fiche viendra en son temps pour l'atelier suivant.

Monsieur, avec la chemise ?

Rémi GIRAULT

Bonjour. Je suis [mots incompris - 03:01:13], je représente la fédération Guyane Nature Environnement. Nous avons participé avec FNE à demander l'occurrence de ce débat public. Et justement, je voulais revenir sur cette nouvelle histoire. Historiquement, un premier projet avait été présenté. Ensuite, le dossier a été coupé en petits morceaux, de façon à ce que le budget de chaque morceau de projet [mots incompris - 03:01:43] qui nécessitent le développement d'un débat public. Du coup, j'aimerais savoir pourquoi la compagnie minière Montagne d'Or a tenté de se soustraire à [mots incompris - 03:02:00] le débat public qui arrive aujourd'hui.

La deuxième question était sur des informations très factuelles, des choses que je n'ai pas vues dans le rapport. Quelles sont les quantités de cyanure qui seront utilisées ? Quelles quantités d'explosifs seront utilisées ? Quelles quantités de matériaux [mots incompris - 03:02:19] ? Toutes ces informations sont pourtant plutôt importantes, mais sont absentes du dossier du maître d'ouvrage.

Roland PEYLET, Président CPDP

Bien. Il vous sera répondu dans un instant. Dernière question avant les réponses. Monsieur ?

Franck APPOLINAIRE

Bonsoir tout le monde. Franck APPOLINAIRE, de Saint-Laurent-du-Maroni, mais également membre du Conseil de la culture d'Awala-Yalimapo. Ma question portait justement sur les fiches complémentaires, en termes [mots incompris - 03:02:54] transparence.

Et deuxièmement, c'est vrai qu'il a fallu arracher ce débat public. C'est extrêmement important pour l'histoire de la Guyane et cela montre effectivement cet impact, parce que cela demande une réorganisation tant en termes de technicité, de distribution de [mots incompris - 03:03:16], etc. Mais nous avons vu tout à l'heure quelques défaillances, je dirais. Mais la Guyane mérite mieux. J'espère que cela sera réparé très rapidement, à l'image par exemple des grands forums internationaux, comme la Conférence des partis que nous avons bien connue avec d'autres ici à Paris, il y a encore quelques années.

Autre point, sur le côté rigoureux du travail de la Commission particulière qui concerne le projet Montagne d'Or. C'est sur la procédure d'inscription pour l'atelier de demain. Je me pose la question. Effectivement, tant que la règle a été dictée de s'inscrire par mail, personnellement et certainement d'autres dans la salle se sont inscrits. Quelle est la réactivité de cette Commission particulière pour nous répondre ? Parce que, de mon point de vue, je n'ai pas encore la garantie de pouvoir participer à l'atelier de demain. J'aimerais bien apporter ma contribution.

Roland PEYLET, Président CPDP

Monsieur, vous êtes le bienvenu à l'atelier de demain. Effectivement, je ne suis pas sûr qu'il y ait une réponse individuelle. En principe, oui. Vous devriez donc l'avoir. Cela étant, nous avons souhaité en effet que les ateliers thématiques se fassent sur inscription pour des questions d'organisation, pour nous permettre de cadrer le format de ces ateliers. Ce n'est pas une obligation absolue, c'est un souhait véritable de notre part pour des questions matérielles. En tout cas, Monsieur, vous serez le bienvenu demain soir.

Monsieur le Sous-préfet, vous souhaitez réagir sur une des observations. Ensuite, je passerai la parole à Monsieur PARIS.

Matthias OTT, Sous-préfet aux communes de l'intérieur

Ce sera très bref. C'est juste pour répondre au Monsieur avec le T-shirt de Che Guevara tout au fond. Je n'ai pas évoqué la démocratie participative. Ce n'est pas le mot que j'ai utilisé, j'ai été très attentif aux mots employés dans mon introduction. J'ai juste évoqué le fait que ce débat était une chance. Cela a été dit tout à l'heure. Cela a été obtenu. Et c'est l'apanage des démocraties. Ce n'est pas le cas dans tous les régimes du monde, malheureusement. Donc, profitons de ce débat. Je crois que c'est le cas, au moins dans cette deuxième partie du débat, avec des questions et des réponses qui peuvent être apportées.

Roland PEYLET, Président CPDP

Monsieur PARIS, il y a plusieurs questions. Vous les avez notées, je pense.

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

Il y a eu beaucoup de positions, mais pas beaucoup de questions.

Roland PEYLET, Président CPDP

Sur l'emploi et la formation, nous y reviendrons peut-être tout à l'heure, puisqu'il y a une présentation.

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

Il y a une section sur l'emploi et la formation. Je pense que nous pourrions aborder ce sujet à ce moment-là.

Roland PEYLET, Président CPDP

Nous avons un peu de retard, mais je pense qu'il faudra tout de même aller au bout.

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

J'ai été interpellé sur la mine responsable. J'ai déjà répondu précédemment, mais je suis prêt à réexpliquer. La mine responsable, c'est une démarche dans laquelle toute la filière est engagée sur le territoire, qui vise à rendre notre activité plus respectueuse de l'environnement, plus respectueuse du territoire, en garantissant et en maximisant les retombées pour ce territoire. Ce sont les principes mêmes de cette mine responsable. Et la filière dans son ensemble, sur le territoire, s'est engagée dans cette démarche. Elle n'est pas seule. Elle est aussi membre de la [mots incompris - 03:06:40] qui porte cette démarche avec l'État. Il y a eu un projet qui n'a pas abouti, de mine [mots incompris - 03:06:49] responsable. Aujourd'hui, nous avons un livre blanc. Aujourd'hui, nous avançons pour essayer de mettre en place une réglementation, des chartes qui permettent à l'industrie extractive française d'être en tête de peloton, avec des règles qui permettent de garantir une exploitation moderne et respectueuse de l'environnement.

Par rapport aux questions sur les documents, les fiches seront bien mises en ligne. Il y a eu des questions sur les quantités. Ces chiffres ont été abordés plusieurs fois. J'y ai répondu par voie de presse aussi, déjà. Rien n'est caché. Simplement, comme expliqué précédemment, vous avez tous des chiffres différents. Un projet évolue au fur et à mesure. Nous optimisons le projet pour essayer de minimiser ses impacts. Aussi, [mots incompris - 03:07:49] est constitué de fuel consommé. Minimiser le [mots incompris - 03:07:53] de réactifs utilisés. Donc, aujourd'hui, en l'état actuel, plutôt que de parler de total sur des années, ce qui pourrait [mots incompris - 03:08:01] un jour ou l'autre, nous pouvons parler de consommation annuelle. Si nous parlons de consommation annuelle de cyanure, de sodium, aujourd'hui nous serions sur la base de 3 000 tonnes par an. [mots incompris - 03:08:15] le nitrate d'ammonium, nous serions entre... il y a différentes formes, et un peu plus pour l'autre. Dans l'ensemble, nous serions à un peu plus de 5 000 tonnes par an. Et j'insiste – c'est intéressant –, le nitrate d'ammonium, là encore nous avons fait le choix d'une technologie sûre, contrairement à d'autres exploitations où les explosifs sont transportés à partir de l'usine sur le site. L'essentiel de la fabrication d'explosifs sera fait sur site. Donc, ce nitrate d'ammonium participe de la fabrication d'un explosif, qui n'est pas un explosif en lui-même. Il permettra de fabriquer l'émulsion qui sera activée au moment du chargement [mots incompris - 03:08:56]. Donc, le produit ne deviendra explosif qu'au moment où nous le chargerons [mots incompris - 03:08:59]. Il est facile de faire peur aux personnes en disant que de grandes quantités de produits seront transportées sur les routes. Ce n'est pas le cas pour notre exploitation. Mais c'est en revanche le cas pour les exploitations, les carrières qui existent déjà sur le territoire, qui s'approvisionnent à partir d'un dépôt existant.

Je pourrais donner [mots incompris - 03:09:17] dans ce sens que ce sera des sujets qui pourront être traités dans les ateliers, où nous aurons plus de temps et plus de documentations, une exposition à travers les fiches et à travers les [mots incompris - 03:09:27] aussi, qui permettront de clarifier le débat.

Roland PEYLET, Président CPDP

Il y avait la question de Monsieur sur la procédure.

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

La procédure du débat ?

Roland PEYLET, Président CPDP

Oui, sur le fait que la Compagnie aurait tenté de se soustraire...

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

Ce n'est pas vraiment une question, ce serait plutôt un [mot incompris – 03:09:52]. La Compagnie a toujours porté une attention particulière à la concertation, à commencer par des concertations entre autres avec les organisations que représente Monsieur, de 2014 à 2016, pour fixer le cadre de développement de ce projet. La concertation a été portée par le maître d'ouvrage, sous une forme différente. Et comme vous le savez certainement, de toute manière, la réglementation a évolué, et a évolué en fin d'année. Donc, la décision a pris compte de l'évolution de la réglementation par rapport au seuil, et nous avons déjà proposé un débat avec un garant. Donc, nous étions ouverts au débat. France Nature Environnement a demandé un débat plein et entier, et je m'en réjouis. Cela permet, s'il peut se dérouler dans de bonnes conditions, d'avoir un échange constructif, d'écouter les questions légitimes des Guyanais et répondre calmement, sereinement. Et je suis confiant, je pense que ce débat peut avoir lieu. La Guyane mérite un débat serein. Et ce n'est qu'à cette condition-là que nous pourrions avancer ensemble sur ce projet, et sur d'autres projets de développement pour le territoire.

Roland PEYLET, Président CPDP

Merci. Je pense qu'il est temps de... est-ce qu'il y a encore des questions sur ce point ? Pardon, Madame. Oui, c'était sur l'emploi et la formation. Nous allons en parler maintenant. La question d'avant ?

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

La question d'avant est couverte dans la partie suivante, qui couvre la formation et les retombées économiques. Je vous propose à ce moment-là, si nous arrêtons les questions sur cette question, de passer à la présentation suivante.

Roland PEYLET, Président CPDP

Il s'agissait de la question sur les gains.

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

C'est abordé dans la présentation.

Roland PEYLET, Président CPDP

C'est abordé dans l'intervention de Monsieur ? D'accord. Alors, une réponse vous sera donnée dans le cadre de l'intervention, si j'ai bien compris. Allez-y.

Christian CLAUDON, Compagnie Montagne d'Or

J'ai bien vu l'impatience de Madame, effectivement, et je voulais y répondre. Mais nous avons prévu une séquence sur ce sujet. Rapidement tout de même, pour résumer. Vous avez des préoccupations de nature comptable, à savoir effectivement ce que donnera l'exploitation. Nous avons publié les comptes prévisionnels sur les bases suivantes. Nous prévoyons une production sur les 12 années de 2,5 millions d'onces d'or. Nous avons choisi un prix de référence de l'or de 1 250 dollars l'once. Si vous faites effectivement la multiplication du chiffre d'affaires sur les 12 années, cela fait à peu près 3 milliards d'euros. Sur ces 3 milliards d'euros, nous avons des coûts de production qui s'élèvent à 1,630 milliard. Nous avons de l'amortissement de nos investissements qui représentent 782 millions d'euros. Nous avons à payer un impôt société – je parle toujours sur les 12 années, je ne suis pas sur un [mots incompris – 03:12:48] – de 191 millions d'euros. Nous bénéficions effectivement d'un crédit d'impôt de 177 millions d'euros. Ce qui fait que nous pouvons espérer sur les 12 années un résultat net après impôt de 634 millions d'euros. Ce sont les chiffres que nous avons aujourd'hui.

Je pense qu'il y a un intérêt... Vous avez parlé du territoire de l'ouest guyanais. Il faut que nous parlions aussi, à ce moment-là, des taxes qui vont revenir vers le territoire.

Je suis passé rapidement pour vous répondre. J'ai donc sauté quelques étapes de ma présentation. Nous avons différentes charges. Nous avons un montant de salaire direct, c'est-à-dire les 750 personnes que nous évoquons tout à l'heure, avec les cotisations sociales employeur, pour un coût de 360 millions d'euros. Toujours pour les 12 années. Nous avons des achats dans le secteur de l'énergie qui sont très élevés : 400 millions d'euros. Nous avons des achats de produits consommables. Je me retourne, car j'ai vu le Président faire des photos, je me suis dit qu'il devait se passer quelque chose dans mon dos. Donc, 426 millions d'euros. Des achats de service et des actions d'accompagnement social pour 250 millions d'euros. Voilà ce que représente effectivement l'essentiel de nos charges.

Je dois dire que si nous allons dans le détail des taxes, il y a bien évidemment des taxes qui ont une ventilation régionale ou locale. Il y a une taxe sur la production d'or. Pardon ?

Intervention hors micro ? [03:14:50]

Il y a deux taxes importantes, si vous voulez. La taxe sur les carburants et la taxe sur la production d'or. Dans la situation actuelle, nous savons les calculer. Nous savons qu'il y aura peut-être effectivement une évolution des taux applicables à ces deux taxes. Je ne voudrais pas m'en faire le porte-parole ici, j'ai en face de moi deux personnes mieux qualifiées pour se faire porte-parole de ce type [mots incompris – 03:15:17]. Il y a donc deux principaux bénéficiaires : il y a la Collectivité Territoriale de Guyane et la commune de Saint-Laurent-du-Maroni. Il y a donc effectivement des taxes qui reviennent sur le territoire.

Intervenante non identifiée [03:15:34]

Ce que je souhaiterais savoir, Monsieur, c'est si la population [mots incompris - 03:15:40].

Intervenant non identifié [03:15:48]

Non, je ne vois pas de...

Intervention hors micro

C'est malheureusement notre privilège. Madame, ai-je répondu à votre question sur les aspects rentabilité ?

Intervention hors micro ? [03:16:04]

Vous trouvez cela sur notre site web. Merci de votre intérêt sur ces questions-là. Nous reprenons sur l'emploi.

Puisque j'ai le micro, je vais continuer. Sur l'emploi et la formation, les chiffres ont déjà été cités. Ce n'est donc pas une nouveauté. Il y aura des embauches assez rapides pour la construction de la route et la construction un peu décalée de la ligne électrique. Et des emplois assez rapides aussi pour commencer à faire la préparation de la fausse, c'est-à-dire essentiellement des problèmes de terrassement. 200 emplois directs que nous estimons devoir créer dans la période 2018-2019. Et ensuite, des emplois indirects qui viendront petit à petit se mobiliser dans le secteur du BTP, de la logistique et [mots incompris - 03:17:20]. Je voudrais dire que là, nous sommes très attentifs – et je peux regarder Monsieur le Maire de Saint-Laurent-du-Maroni dans les yeux – à ce que les entreprises de l'ouest soient impliquées largement dans ces consultations qui vont se faire. Et nous ferons en sorte de les accompagner. Nous ferons en sorte de les rencontrer. Nous ferons en sorte que, bien évidemment, il y ait une transparence totale des informations qui seront publiées sur ces marchés. Nous mettrons en place un dispositif d'accompagnement, parce que nous savons qu'il y a des PME, des PPE, des entreprises pour lesquelles c'est difficile de souscrire à des marchés de cette dimension. Et nous favoriserons évidemment tout ce qui sera regroupement d'entreprises, de façon à pouvoir accéder à ces marchés. Et nous pensons également – là aussi, nous avons la chance d'avoir le président de région, le maire de Saint-Laurent, président de la CTG – faire en sorte qu'il y ait une concertation entre nous et vous pour lisser, si je puis dire, la commande publique et la commande privée, de manière à ce que nous n'ayons pas de trous d'air entre des commandes importantes, que vous pourriez effectivement être amenés vous-mêmes à passer, pour un collège, pour un lycée, etc., et des commandes que nous pourrions faire. Parce que nous craignons que, dans ce cas, si à un moment donné les entreprises n'ont plus d'activité, elles vont souffrir. Et si elles sont en surchauffe, cela va faire venir sur le territoire des entreprises étrangères concurrentes. Et nous voulons éviter cela aussi. Nous resterons donc en contact avec vous pour faire en sorte que nous arrivions à bien coordonner nos différentes propositions pour que les entreprises aient de la sérénité pour pouvoir les traiter.

Concernant les 750 emplois, leur ventilation. La base-vie : 14 %. L'administration, des personnes qui seront soit à Saint-Laurent-du-Maroni ou quelques-uns à Cayenne, mais plus probablement à Saint-Laurent-du-Maroni. 15 % dans le [mots incompris – 03:19:20]. C'est le traitement chimique. Et 56 % pour l'exploitation minière. Et là, comme nous l'avons évoqué tout à l'heure, beaucoup de conducteurs d'engins. Et là aussi, nous serons attentifs à travailler avec [SRBTP - 03:19:32] pour ne pas habiller Pierre en déshabillant Paul, et en faisant souffrir effectivement la SRBTP dans certains métiers.

Ces emplois seront prioritairement locaux. Nous avons parlé tout à l'heure de la formation. Nous commençons à voir émerger un dispositif de formation à Saint-Laurent-du-Maroni, un centre de formation. Monsieur le Maire est au courant. Nous avons cherché des locaux, nous en avons trouvé. Ils nous satisfont pour l'instant, mais nous devons les agrandir. Nous aurons besoin de commencer assez rapidement ces formations et il est important que ces métiers de la mine soient transférables. C'est-à-dire que, là encore, nous avons une proximité de nos activités avec le BTP en particulier, de façon à ce que, si nous faisons un centre de formation très pointu, par exemple pour les conducteurs d'engins, cela puisse bénéficier à d'autres secteurs d'activité en Guyane. Nous n'avons aucune raison de dupliquer les centres de formation. Si nous montons un centre de formation bien équipé et performant, il faudra l'ouvrir à d'autres secteurs d'activité.

Et j'ai parlé de [mots incompris - 03:20:50] aux entreprises locales. Comme vous le savez, nous avons commencé à lancer ce que nous avons appelé un *cluster* [mots incompris - 03:20:54], mais à regrouper les organisations professionnelles guyanaises dans un dispositif de façon à ce que, là aussi, il y ait une totale transparence des marchés et que l'essentiel des marchés, les parts de marché les plus importantes reviennent à des entreprises guyanaises. Et en particulier, bien évidemment, aux entreprises [mots incompris - 03:21:14].

Voilà la typologie des formations. 57 types de métier, 6 niveaux de qualification, mais il n'y a plus, dans des mines de cette nature, des métiers sous-qualifiés. Tout à l'heure, d'ailleurs, la dame qui avait ce souci d'avoir nos résultats a parlé des rémunérations. Par ce point [mot incompris - 03:21:40] nous avons commencé. Et il faut que vous sachiez, qu'il y a plus d'un an déjà – c'était en janvier 2017 –, nous avons signé une convention de branche, avec les organisations syndicales représentatives ici en Guyane, qui permet à la fois de fixer des rémunérations, de fixer les niveaux des avantages et d'avoir une grille de professionnalisation évolutive. Et cette convention collective a été signée par toutes ces organisations syndicales représentatives, sauf une. Mais c'est [mots incompris - 03:22:14]. J'imagine que si les organisations syndicales ont décidé de signer cette convention, c'est qu'elle leur apportait des avantages par rapport à la situation actuelle. Donc, contrairement à ce que j'ai entendu, c'est une activité dans laquelle il n'y a pas d'emploi sous-payé. C'est totalement faux.

Nous avons à cœur de faire apparaître ce que ce projet peut apporter en termes de désenclavement de l'ouest. Comme vous le savez, nous ne refaisons pas une piste, nous faisons une route. Comme vous le savez, il y a un nouveau projet portuaire à Saint-Laurent-du-Maroni qui nous intéresse, qui nous concerne. On se sent impliqué, on discute avec tout le monde et on espère que l'activité de la mine permettra de débloquer ce projet portuaire.

Il y a un désenclavement énergétique, une nouvelle ligne électrique. Comme vous le savez, nous allons la financer. Nous souhaiterions une chose, et là je m'adresse aux élus : c'est que cette ligne électrique ne soit pas simplement une ligne de transport, mais une ligne de distribution. Nous en avons parlé à la fois avec le Président de la CTG et avec le maire de Saint-Laurent-du-Maroni, pour que nous trouvions quelque part une formule juridique qui permette de faire que cette ligne devienne une ligne de distribution et qu'elle permette à d'autres activités, le long de la piste Paul Isnard de se créer. C'est un sujet plus juridique que technique, mais je crois que nous devrions l'aborder à un moment. La ligne sera elle-même équipée de la fibre optique. Si la ligne permet de désenclaver l'énergie, elle permettra de désenclaver aussi le numérique. Cela veut dire que nous pourrions aussi raccorder des personnes à cette ligne, à travers ce réseau numérique.

Roland PEYLET, Président CPDP

Madame, une question à ce propos ? Allez-y ?

Intervenante non identifiée [03:24:06]

Juste pour savoir [mots incompris - 03:24:09]... Nous avons déjà des problèmes d'électricité. Nous avons eu coupure sur coupure. Nous avons eu 12 coupures en moins de 2 heures. Aujourd'hui, nous avons eu encore une autre coupure. Mais pour le moment, je ne vous entends parler qu'entreprise. Où est la population ? [Mots incompris - 03:24:38]. Que faisons-nous ?

Intervenant non identifié [03:24:45]

Je peux vous répondre. C'est une petite parenthèse sur cette présentation, mais comme vous le savez, il y a un travail qui se fait actuellement, c'est un travail qui est mené par l'État et la Collectivité Territoriale de Guyane. Cela s'appelle la programmation pluriannuelle de l'énergie. Cette programmation a pour objectif de fixer à la fois une stratégie pour le développement des

énergies en Guyane, en particulier les énergies renouvelables, et de mesurer également les besoins à la fois domestiques et industriels qui vont naître dans la période 2015-2023. Ce travail a été fait dans une première partie, une étude. Et le résultat a été publié en avril 2017 et fait état d'un certain nombre d'objectifs qui engagent à la fois l'État et la collectivité territoriale pour les mettre en œuvre. Et dans les objectifs affichés, je ne veux pas vous donner trop de chiffres, mais il y a une part importante des objectifs fixés qui sont au bénéfice de la consommation domestique. À peu près 400 GWh. C'est quelque chose d'important. C'est quasiment l'équivalent du barrage de Petit-Saut en termes de disponibilité de l'énergie. C'est donc important. Et seulement un quart de ce volume sera affecté à des activités industrielles, comme la mine de Montagne d'Or. Donc, c'est vrai qu'aujourd'hui il y a des coupures sur le réseau, cela tient à deux choses. Cela tient quelques fois, effectivement, à un problème d'alimentation. Il faut donc renforcer l'alimentation, et c'est ce qui est prévu dans la programmation pluriannuelle de l'énergie. Et cela tient quelques fois à des fragilités sur le réseau de distribution. Je pense que les responsables maintenant, sur la base de ce travail, connaissent bien les faiblesses du réseau électrique dans son ensemble, la nécessité d'augmenter la production et la nécessité quelques fois aussi de doubler le réseau dans certains endroits où il peut y avoir des faiblesses, et les décrochages que vous devez malheureusement subir.

Intervention hors micro

Intervenante non identifiée [03:27:00]

Si nous sommes sur les réseaux, cela veut dire que la Guyane va enfin décoller, alors. Parce que pour le moment, que je sache, il n'y a que des satellites qui sont envoyés de chez nous. Dans tout ce que j'entends, il va falloir que vous vous décidiez à envoyer des satellites, mais pour la Guyane même. Parce que comment ferez-vous pour avoir toute votre couverture numérique ? Il y a [mots incompris – 03:27:28]. Il y a beaucoup d'endroits qui n'ont aucune couverture. Nous n'avons malheureusement que des routes où, s'il y a un accident... combien de kilomètres faut-il faire ? J'en ai fait les frais. J'ai eu un accident. Combien de kilomètres a-t-il fallu faire pour trouver du secours ? Non, cela ne se fait pas. Donc, à l'heure qu'il est, vous aurez besoin de beaucoup d'énergie, du numérique, de tout ce qu'il faut pour faire vos analyses. Nous n'allons pas rentrer dans le dossier, etc. Mais pour tout cela, il faut quand même un réseau. Mais pour cela, cela rapporte à la consommation. Et la puissance dont vous aurez besoin en Guyane, vous n'avez pas d'autre choix. D'où le fait que je vous demande si la Guyane va enfin décoller.

Intervenant Montagne d'Or

Juste pour vous préciser quelque chose. Toutes ces infrastructures, que ce soit la route, la ligne électrique, équipée de son câble numérique, les infrastructures de l'ouest ont une destination finale qui est d'être rétrocédées aux collectivités locales. Nous ne sommes pas là pour faire l'aménagement du territoire. C'est le rôle de vos élus, qui sont en face de moi, et je me garderai bien de parler à leur place. Par contre, nous prenons l'engagement de faire en sorte que ces infrastructures que nous créerons soient destinées à être rétrocédées aux collectivités locales. Nous avons pris cet engagement et nous le tiendrons.

Roland PEYLET, Président CPDP

Si vous aviez terminé votre présentation, est-ce que Monsieur PARIS veut compléter ?

Intervenante non identifiée [03:29:23]

À un moment donné, vous serez toujours dans le même problème. Vous le verrez par rapport à tout ce que vous allez faire, si vous y arrivez. Par tout ce que vous allez faire, vous allez rentrer dans notre vie à nous, population, de comment nous sommes bloqués, comment nous ne vivons pas.

Intervenant non identifié [03:29:41]

Je vais vous faire une proposition, Madame, sur ce sujet. Sur ce sujet, je regarde les Présidents dans les yeux, mais je crois que c'est fin mai, que nous souhaitons faire un atelier spécifique justement sur les problèmes d'infrastructure et d'énergie.

Intervenante non identifiée [03:30:01]

Faut-il aller sur internet ou pouvons-nous venir ? Où est-ce que cela se fait et à quelle heure ?

Intervenant non identifié

Sans doute à Cayenne, mais cela paraîtra. Ce sera l'occasion de vous donner les détails que nous ne pouvons pas vous donner aujourd'hui, puisque nous avons prévu cette séquence [mots incompris – 03:30:12]. Mais compte tenu de l'intérêt que vous y manifestez, nous serons contents de vous y rencontrer.

Roland PEYLET, Président CPDP

Je crois que Madame met le doigt sur une question importante, incontestablement, et que nous traiterons. Mais nous n'avons peut-être pas le temps de la traiter en détail ce soir. Monsieur PARIS, souhaitez-vous compléter ? J'ai vu que vous leviez la main, Monsieur, mais nous allons terminer sur la question de Madame, d'abord. Pardon, c'était pour compléter sur le même sujet ? Allez-y, alors. Ce sera le 24 mai à 18 h, à Saint-Laurent.

Intervenant non identifié [03:31:05]

Sur ces investissements publics, nous avons donc parlé [mots incompris - 03:31:09]. Mais dans la presse, ils ont dit 400 millions d'euros d'investissement sur ces infrastructures. Par qui est-ce financé ? Moitié-moitié mine d'or / fonds publics ?

Intervenant non identifié [03:31:37]

Si vous avez lu cela dans la presse, j'en suis désolé, mais c'est une erreur. Aujourd'hui, les chiffres tels que nous les connaissons et tels que nous les avons publiés, nous pensons que le coût de la concession de la route sera entre 30 et 40 millions d'euros. Les constructions de la ligne électrique seront entre 50 et 60 millions d'euros. Nous sommes autour de 100 millions d'euros, et non pas 400.

Changement d'intervenant ? [03:31:58]

Je parle des infrastructures qui sont les infrastructures de desserte du site de Montagne d'Or. Nous parlons bien de la route et de la ligne électrique. Et 100 millions d'euros, ce sera peut-être un peu plus ou un peu moins, mais aujourd'hui nos estimations sont celles-là. Et non pas 400 millions d'euros. Et c'est nous qui les prenons en charge à 100 %.

Intervention hors micro

Mais le port n'est pas une infrastructure à nous. C'est une infrastructure publique.

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

Non, le projet ne prend pas en compte le port lui-même.

Roland PEYLET, Président CPDP

Vous avez évoqué un projet de port. C'est pour cela que Monsieur insiste.

Intervenant non identifié [03:32:38]

Oui, il y a un projet de port, et j'ai bien précisé qu'un projet de port était à l'étude à Saint-Laurent-du-Maroni. Et nous espérons effectivement que le démarrage de notre projet donnera une impulsion pour que ce port puisse trouver une activité.

Intervention hors micro ? [03:32:58]

Roland PEYLET, Président CPDP

Non, moi je n'ai pas parlé de route. Ne confondons pas. Mais attendez. Il y a des personnes qui ont demandé la parole, je souhaite la leur donner. Nous reviendrons après, Madame.

Intervention hors micro ?

Intervenante non identifiée [03:33:36]

Est-ce que la route sera entre Saint-Lucile jusqu'à l'arrivée à votre mine d'or [mots incompris - 03:33:41] ? Au niveau médical, je veux savoir si l'accès sera rapide [mots incompris - 03:33:52]. Est-ce que la prise en charge sera possible et rapide ? C'est ce que j'aimerais savoir. Parce qu'il faut savoir qu'il y a beaucoup de [mots incompris - 03:34:09] médical sinon. Et même celle-ci est arrivée à sauver des vies, mais n'est pas complète. Donc, qu'allez-vous faire ? Avoir [mots incompris - 03:34:23] déjà de secours avec une équipe médicale qui sera déjà là, avec la réanimation et tout ce qui [mots incompris - 03:34:30], etc. ? Ou faudra-t-il systématiquement

appeler ambulance, SMUR, hélico, et le temps que cela va prendre ? Si c'est une route, les ambulances [mots incompris - 03:34:47]. C'est ce que je voudrais savoir, ainsi que le temps. Merci beaucoup.

Roland PEYLET, Président CPDP

D'accord, c'est noté. Monsieur, là-bas à droite.

Intervenant non identifié [03:35:07]

Tout à l'heure, j'ai un peu parlé fort, parce que quand on entend un ramassis d'ineptie, parfois on élève le ton, et je m'en excuse. Maintenant que je peux, dans le calme et la sérénité, poser des questions directement à Montagne d'Or, c'était le but de mon déplacement, parce que, comme Monsieur vient de nous le prouver, nous entendons beaucoup de choses dans la presse. Et moi, je suis convaincu qu'il y a un ramassis de mensonges et de choses erronées de part et d'autre.

La question que je vais poser directement à Montagne d'Or ce soir – et je suis très enchanté d'avoir entendu le Monsieur dire que l'infrastructure du pays est de la responsabilité des élus – est si aujourd'hui Montagne d'Or serait disposée à ouvrir le capital de son entreprise, une vingtaine de pourcents, comme cela se fait chez les voisins à une société d'économie mixte locale ou dirigée par les instances dirigeantes du pays. C'est une question concrète. J'aurais pu demander si Montagne d'Or pourrait construire 15 écoles. Mais ce n'est pas de votre ressort, je viens de le comprendre et j'en suis enchanté. J'aurais pu dire que Montagne d'Or, comme [mots incompris - 03:36:18] l'avait proposé, pourrait faire la route [mots incompris - 03:36:21]. Mais je viens de comprendre que ce n'est pas de votre ressort. Cela réduit le nombre de mes questions.

Est-ce que Montagne d'Or serait capable d'ouvrir le capital à une société d'économie locale ? Et deuxièmement, comme vous savez que je suis un producteur d'or, aujourd'hui je sais que les producteurs d'or ne gagnent pas d'argent. C'est tous ceux qui sont autour de l'or qui gagnent de l'argent. Cela veut dire les comptoirs qui rachètent. Vous connaissez le principe du [mots incompris - 03:36:55]. Est-ce que, par exemple, Montagne d'Or serait prête aussi à vendre une partie de son or à un comptoir d'or local qui aurait les retombées directement ? Je sais que le but est de le vendre directement à la bourse, parce qu'on le vend plus cher. Mais comme [mots incompris - 03:37:12] dans le contexte de jouer le jeu, est-ce que ce serait dans la mesure possible de la société Montagne d'Or. Voilà ma question. Mes deux questions.

Roland PEYLET, Président CPDP

Merci Monsieur. De ce côté, là.

Intervenant non identifié [03:37:40]

Merci pour cette nouvelle prise de parole sur les questions importantes autour de l'économie. Nous avons vu sur ces chiffres, effectivement, en termes de bénéfices directs attendus de la part des investisseurs, qu'ils sont de l'ordre de 600 millions d'euros. En termes de retombées directes d'un point de vue fiscalité pour le territoire, nous sommes de l'ordre de 60 millions d'euros. Donc, nous sommes vraiment dans un contexte très peu intéressant en termes de spécialité directe autour de ces productions dans le contexte [mots incompris - 03:38:04]. C'est un premier message important que nous voulons partager avec vous.

Autre message important. Une dame demandait s'il faudra payer une taxe pour cette production. Il ne faut pas oublier qu'il y aura des fonds publics qui devront être mobilisés autour d'un tel projet. Il a été mentionné l'accès à la défiscalisation, de l'ordre de 120 millions d'euros, si j'ai bien entendu. L'autre source de fonds publics très importants est le coût à l'électricité, à un tarif préférentiel. Là, nous sommes dans des coûts de l'ordre de 200 à 300 millions d'euros sur la durée de vie du projet. Donc, plusieurs centaines de millions d'euros de fonds publics seront indispensables si ce projet doit voir le jour. À l'inverse, nous pouvons facilement imaginer qu'il y a aussi d'autres projets, avec ces mêmes fonds publics, qui peuvent être envisagés pour l'Ouest guyanais.

Roland PEYLET, Président CPDP

Merci Monsieur. Il y a Monsieur, ici. Brièvement, je vous prie.

Intervenant non identifié [03:39:22]

J'ai posé une question tout à l'heure. Cela complète ce que Monsieur vient de dire. J'ai dit tout à l'heure : quand est-ce que les élus de Guyane et l'État français vont récupérer ce projet de la

Montagne d'Or à travers une société d'économie mixte qui englobera tout ? Parce que dans ce projet, il faudra bien [mots incompris - 03:39:52]. Il faudra donc bien installer des agriculteurs. Et on nous dit aussi que le projet va [mots incompris - 03:40:10] pour un potentiel de 70 tonnes, si je ne me trompe pas. Et j'ai vu tout à l'heure que, par année, pendant 12 ans, nous allons retirer 6 tonnes [mots incompris - 03:40:21]... Parce que 12 ans multipliés par 6 ou 7, cela fait près de 90 tonnes. Faites le calcul.

[Mots incompris - 03:40:43]. Toujours dans le côté économique, Monsieur a dit que cela ferait 2 ans [mots incompris - 03:40:54]... Si je ne me trompe pas, en euros, la tonne d'or est à 47 millions. 47 000 euros pour un kilo. Donc, 1 tonne va faire 47 millions. 47 millions multipliés par plus de 80, je vous laisse faire le calcul. Mais cela fait plus de 7 à 8 milliards. Et nous revenons sur Monsieur. Il n'y a que 1 milliard [mots incompris - 03:41:37]. Donc, si nous avons une société d'économie mixte, Messieurs les élus, encore une fois je fais appel à vous. Au lieu d'avoir 1 milliard, si nous avons une société d'économie mixte à 51 %... si vous ne pouvez pas savoir comment cela se fait, demandez aux amis de la [mots incompris - 03:41:59]. C'est ce qu'ils ont fait avec le [mots incompris - 03:42:02]. D'accord ? 49 % pour les [mot incompris - 03:42:10] et 51 % pour les [mot incompris - 03:42:11]. En quoi ne pouvons-nous pas faire la même chose ? Répondez-moi s'il vous plait, Messieurs.

Roland PEYLET, Président CPDP

Au fond, là-bas. Il y a un Monsieur, mais d'abord deux mains là-bas et une main là. Allez-y, au fond.

Intervenant non identifié [03:42:37]

Bonjour. Vous avez parlé justement de la restitution publique qui devra être faite pour que cette mine puisse voir le jour. Ce que j'ai lu dans les divers rapports, c'est que cela allait d'une fourchette basse de 420 millions jusqu'à 600 millions d'euros d'investissement public, pour des recettes qui, elles, vont être essentiellement privées. C'est l'histoire des 2 % [03:42:54], comme vient de le rappeler notre ami juste avant. Donc, je me pose la question de ces investissements publics, effectivement, comme l'a dit aussi une autre personne juste avant moi. Si ces investissements publics étaient faits dans d'autres domaines et s'ils essayaient d'avoir une vision d'avenir, des emplois pérennes. Parce que là, vous nous avez proposé des emplois, vous avez parlé d'emplois transférables. Moi, ce qui m'inquiète, c'est que vous avez parlé aussi de développement de centres de formation, de BTS spécialisés, de CAP, d'industrie extra [mot incompris - 03:43:24] que l'on va mettre en place dans la formation professionnelle. Mais cela sera un pied dans la porte. C'est-à-dire que si nous développons cette filière ici, pour un projet qui va durer de 12 à 15 ans, que ferons-nous de ces personnes après ? Que vont-elles devenir ? Ce n'est pas des emplois pérennes que l'on nous propose. Ce n'est pas une vision d'avenir pour la Guyane. Il faut que les choses soient claires. Alors, la seule solution que je vois, moi, n'est pas du tout une solution bénéfique. C'est un pied dans la porte. Nous savons qu'il y a 5 projets de mine d'or du même acabit que celle-ci sur le bureau de la DEAL aujourd'hui. Et donc, après, il faudra transférer ces emplois sur d'autres sites, puisqu'il faudra bien réemployer ces personnes-là. Ou alors nous les laissons dans leur « merde », je ne sais pas. C'est la question que je me pose.

Que va-t-on faire en Guyane ? Est-ce que nous allons faire une monoculture extractiviste ? Tout cela est l'économie du passé. C'est une « archéo-économie ». C'est quelque chose qui est complètement dépassé, qui n'est plus adapté aux problématiques de notre temps. Avec ces investissements publics de 430 à 600 millions d'euros, nous pourrions développer de nouvelles formes d'agriculture. Avec cette défiscalisation, nous pourrions développer de petites entreprises que nous pourrions défiscaliser pour les aider à s'implanter ici. Et avec cette défiscalisation, nous pourrions développer des emplois pérennes, sur du long terme. Ceci est la première question.

Ensuite, on a parlé du projet portuaire. Je m'interroge aussi sur tout ce qui va transiter par ce projet. On a parlé du cyanure et de ce qui va servir à faire des explosifs. Est-ce que ce projet sera une zone SEVESO ? Est-ce que les populations qui vont habiter autour de ce projet portuaire seront impactées par un éventuel risque chimique ou explosif ?

Enfin, vous avez parlé de la ligne électrique de distribution et de la route. C'est très bien. Ce sera rétrocedé. Super ! Mais où mène cette route ? Cela va coûter énormément d'investissements publics, à la fois pour la ligne et pour la route. Et comment allons-nous produire cette énergie ? Aujourd'hui, nous avons déjà du mal à alimenter les Guyanais. Pour qui ? Nous aurons une route. Il y a des personnes, le collectif de la Lawa, qui demandent le désenclavement depuis des années

sur le haut Maroni, qui demandent éventuellement une ligne ferroviaire. Et on ne leur donne rien. Par contre, on va construire une route qui mène vers nulle part.

Applaudissements

Roland PEYLET, Président CPDP

Bien. Nous approchons de la fin. J'ai trois demandes de parole. Madame, Monsieur et Monsieur. Cela fait trois. Nous approchons de 22 h. Je vais d'abord demander au maître d'ouvrage de répondre aux quatre premières questions. Sinon, après, cela fait trop. Il répond donc aux quatre premières questions. Ensuite, je prendrai les trois questions de Madame, Monsieur et Monsieur. Et nous clôturerons là parce qu'il sera 22 h.

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

Il y a un peu plus de quatre questions qui ont été posées. Je voudrais revenir sur les questions d'investissement public. Je voudrais reprendre certains chiffres qui ont été donnés par le WWF. Ce n'est pas en répétant systématiquement les mêmes chiffres que cela devient la réalité. Pour vous répondre, le projet n'est pas subventionné. La construction de la route : 100 % Montagne d'Or. La construction de ligne électrique : 100 % Montagne d'Or. Pour ce qui est de la CFTE et du crédit d'impôt, vous voulez faire croire aux personnes que ce sont les Guyanais qui vont payer. Ce sont des dispositifs nationaux auxquels tout le monde peut prétendre. À partir du moment où vous investissez, si vous investissez dans le développement, dans l'économie du territoire, vous aurez droit, comme nous, à un crédit d'impôt. De même, tout consommateur guyanais qui consomme de l'énergie électrique bénéficie de la CFTE. C'est ce que [mots incompris - 03:46:55] qui est payé par l'ensemble des Français. En fait, c'est l'ensemble des Français. Ceux qui bénéficient d'une énergie nucléaire par exemple moins chère financent le coût de l'énergie, de la production d'énergie dans de plus petites communautés isolées. Ce sont donc des dispositifs nationaux qui bénéficient à tout le monde, qui bénéficieront de même à vos projets si un jour vous investissez sur le territoire.

De même, nous parlons de route, de rétrocession. Nous investissons de manière privée. Nous travaillons avec les collectivités pour rétrocéder des infrastructures. Vous dites qu'elles ne mènent nulle part. Oui, elles mènent à la mine. Mais elles permettront le long de ce corridor de développer d'autres activités : activités agricoles, activités d'exploitation raisonnée du bois, avec des scieries. Ce n'est pas seulement de l'énergie que nous allons distribuer. Nous avons à côté, sur cette ligne, également une fibre optique qui permettra justement à ces entrepreneurs de bénéficier d'une couverture numérique. Donc, oui, nous n'avons pas vocation à développer l'ensemble du territoire. Mais dans le secteur où nous allons travailler, nous travaillerons [mots incompris - 03:48:14] de l'ouest guyanais, pour que nos infrastructures permettent le développement d'autres activités. Et nous n'avons pas comme vocation de transformer la Guyane en un pays minier. La mine peut faire partie de l'économie guyanaise et de l'histoire guyanaise. Même si nous développons 5 autres projets, si chacun employait 500 à 700 personnes, nous sommes bien loin de créer le nombre d'emplois dont a besoin la Guyane. En revanche, le secteur minier peut participer du développement économique du territoire, aux côtés d'autres formes de développement, d'autres investissements. Ce n'est pas exclusif. Ce n'est pas l'un ou l'autre. C'est l'un et l'autre. La Guyane a besoin de l'ensemble de ces projets, projets [mots incompris - 03:48:58] avec d'autres objectifs. Mais la ligne peut participer. Se priver de la ligne, c'est se priver d'une chance pour que le territoire bénéficie de ressources. Les ressources seront là. Si nous ne les exploitons pas, elles ne bénéficient à personne. Si nous les exploitons bien, de manière responsable, elles bénéficieront d'abord à l'économie guyanaise et aux Guyanais. Donc, non, nous ne sommes pas subventionnés. Nous ne toucherons aucune subvention.

Et lorsque l'on parle de la seule taxe sur l'or pour dire : « Regardez. Les retombées sur le territoire seront 67 millions d'euros, alors qu'ils vont faire 630 millions de profit. » Je reprendrai les chiffres qui ont déjà été développés dans la présentation. C'est 420 millions d'impôts que nous payerons, impôts et taxes, sur les 10 années. Donc, nous sommes bien loin des 67 millions d'euros de la taxe sur l'or. Donc, des sommes importantes d'impôt. Et aucune subvention. Seulement des dispositifs qui sont là pour tout le monde et à la disposition de tous les investisseurs sur le territoire.

Il y avait une question aussi sur la route et des problèmes d'accident qu'il peut y avoir. Si la route est une route privée, nous ne sommes que de simples utilisateurs et nous le sous-traitons. Si la route est ouverte au public, il faut qu'il y ait un accord avec les collectivités, pour ne pas faire n'importe comment, pour justement garantir la sécurité du public qui circulerait sur cette route. Nous-mêmes aurons évidemment un dispositif de soin sur site. Mais il n'y a pas vocation non plus

à se substituer à l'hôpital de Saint-Laurent. Et nous travaillerons avec la collectivité pour que tout cela soit organisé et que les secours [mots incompris - 03:50:43]. Et bien entendu, s'il y avait un accident à proximité de la mine, nous interviendrions même si... c'est une voie publique. C'est normal. Nous mettrons à disposition nos moyens pour aider la communauté, comme la communauté mettra à disposition ses moyens pour secourir des personnes.

Roland PEYLET, Président CPDP

Nous ne pouvons pas approfondir davantage ces sujets. Nous reprendrons ces questions lors des séances à venir. Il y a trois dernières questions. Aviez-vous encore des choses à dire ?

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

L'investissement des collectivités ou d'une société d'économie mixte.

Intervention hors micro ? [03:51:40]

Concernant la participation des collectivités au capital, l'exemple calédonien a été cité. C'est un bon exemple. Il existe en Calédonie différents modèles. Là, vous avez expliqué le modèle de l'usine du nord. C'est intéressant parce que ce modèle a d'autres avantages. Il permet clairement, quand les projets fonctionnent, à la communauté de participer aux décisions certes stratégiques, mais [mots incompris - 03:52:16] si l'entreprise commence à faire des bénéfices. Mais cela a créé des obligations. C'est-à-dire que si nous prenons le cas de notre projet, 782 millions d'euros d'investissement. Si nous prenons 20 % des parts de la société, quand nous investirons, vous serez amenés à fournir 20 % de 782 millions d'euros. Nous sommes ouverts à des discussions sur ce sujet. Je l'ai déjà dit à vos élus.

Intervention hors micro [03:52:54]

Roland PEYLET, Président CPDP

Attendez. Laissez Monsieur PARIS répondre. Terminez votre propos, Monsieur PARIS.

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

Nous sommes donc ouverts à des participations [mots incompris - 03:53:10]. Nous sommes prêts à discuter, comment, sous quelle forme et [mots incompris - 03:53:14]. Sachant qu'avoir une participation crée des obligations pour l'actionnaire. Puis, c'est aussi partager les risques. Si l'entreprise ne gagne pas d'argent, à ce moment-là tous les actionnaires doivent mettre dans le pot pour payer les taxes. Mais c'est faisable. Il n'y a pas d'opposition de Montagne d'Or par rapport à ces sujets.

Pour ce qui est de la formation...

Intervention hors micro

L'ouverture du capital est faisable. Comme je l'ai expliqué, il faut faire cela de manière raisonnée. Sachant qu'il y a des risques. J'entends parler des bénéfices espérés. Il faut savoir que pour l'instant l'entreprise ne prend que des risques. Quand elle investit, elle ne prend que des risques. Elle réalise des bénéfices le jour où l'investissement a été fait.

Pour suivre sur la formation et répondre aux questions sur les formations, nous allons former du personnel, et je l'ai bien précisé au cours d'une précédente présentation [mots incompris - 03:54:36] 57 métiers. Ces 57 métiers, pour la plupart, ne sont pas des métiers spécifiques. Ce sont des métiers que vous retrouvez dans l'ensemble de l'économie guyanaise, à part peut-être un ou deux qui sont spécifiques, mais qui ne sont pas spécifiques qu'à notre mine, ils sont spécifiques à d'autres mines également. Donc, les possibilités de requalification ou de redéploiement du personnel existent. Et comme je l'ai déjà expliqué, des formations seront dispensées au cours de l'exploitation pour permettre à ceux qui le voudraient d'évoluer dans leur carrière et pouvoir postuler sur d'autres postes.

Oui, nous formons, mais nous ne formons pas seulement pour 10 ans. Nous formons des personnes, mais nous avons une formation de base qu'elles peuvent utiliser chez nous pour 12 ans minimum, mais qu'elles pourront aussi valoriser auprès d'autres opérations minières [mots incompris - 03:55:27] et d'autres industries ou d'autres [mots incompris - 03:55:29] de l'économie guyanaise. Ils ne seront pas spécifiques à notre activité et permettront à ces personnes-là de bénéficier d'une formation et de pouvoir la valoriser ailleurs.

Roland PEYLET, Président CPDP

C'est bon ? Voulez-vous une précision, Monsieur ? Allez-y. Ensuite, nous terminons. C'est sur la question précédente. Que voulez-vous dire, Monsieur ? Si c'est juste une demande de précision, soyez bref.

Intervenant non identifié [03:56:08]

Il n'a pas répondu pour l'hôpital. C'est [mots incompris - 03:56:12].

Roland PEYLET, Président CPDP

Quelle est la question sur l'hôpital ? Allez-y.

Intervenant non identifié [03:56:28]

Pour aller à [mots incompris - 03:56:29], il y a 3 heures de route. Si un employé a un problème là, comment fait-il ?

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

J'ai répondu déjà par rapport aux interventions délicates sur la route. Je vais reprendre. Déjà, cette route sera réaménagée. Quand nous disons « réaménagée », vous êtes sur une piste, il faut bien plus de 3 heures pour faire le trajet entre Saint-Laurent et notre site. Lorsqu'elle sera réaménagée, elle permettra le transfert de nos personnels et de tout autre usager dans des conditions de sécurité qui n'ont rien à voir avec la route actuelle. Ce sera [mots incompris - 03:57:13] moderne, avec des ouvrages là où ils seront nécessaires, des virages qui seront rectifiés, des visibilitées qui seront adaptées à la vitesse. Donc, une route plus sûre. Ce n'est pas la piste que vous connaissez, si vous l'avez pratiquée jusqu'au bout.

Roland PEYLET, Président CPDP

J'ai dit que nous prenions les trois dernières questions. Nous nous contenterons des trois dernières questions. Il faut arrêter pour aujourd'hui malheureusement.

Intervention hors micro

Madame, au fond, prenez la parole s'il vous plait.

Intervenante non identifiée [03:57:53]

Je veux d'abord remercier les Messieurs de WWF et Or de question qui répondent aux questions auxquelles la Montagne d'Or refuse de répondre ou répond volontairement à côté. Depuis tout à l'heure, j'assiste à cette réunion publique. En fait, ce n'est pas une réunion publique. J'assiste à de la communication, de la publicité. On nous balance des informations sans nous donner les données. De temps en temps, on nous donne des chiffres, j'ai remarqué qu'essentiellement les chiffres que l'on nous donne, c'est de l'argent. On ne parle pas d'impact environnemental, ou alors de manière très globale. Ah si, il y aura un couloir pour ces animaux qui vont passer. Je demande à voir. Je ne sais toujours pas ce qu'est [mots incompris - 03:58:43]. Je ne sais toujours pas comment ce projet, soi-disant responsable écologiquement va se faire, puisque chaque fois on évite et on élude les points qui sont des problèmes.

Moi, je suis professeur. Monsieur nous a parlé de la formation et de l'emploi. 57 métiers. Il nous a mis une jolie image avec de petites colonnes. Pas de chiffres. Par contre, j'ai remarqué une chose, c'est que la grande majorité des emplois seront soit des emplois non qualifiés, soit des CAP. Donc, la formation, je n'y crois pas. Ce sera une formation peu qualifiante, peu qualifiée.

Ce n'est pas vraiment une question que j'ai. Juste le constat que l'on ne répond pas aux questions. Ou quand il y a des questions, on élude et on évite soigneusement d'aborder les vraies problématiques pouvant être amenées avec ce projet de Montagne d'Or. Il y a un article un peu complet là-dessus de [mots incompris - 03:59:52] qui est sorti où le sujet du Comité économique, social, environnemental, propose de développer dans les 8 premières [03:59:58] un écotourisme à la mode du Costa Rica. Moi, je [mots incompris - 04:00:06] une chose, c'est que si l'on fait ce projet de Montagne d'Or, on peut dire adieu à l'écotourisme et on peut dire adieu à notre belle nature de Guyane. Voilà, je vous remercie de m'avoir écouté.

Roland PEYLET, Président CPDP

Merci Madame. Monsieur, au T-shirt blanc. Vous attendez depuis un moment. Et nous terminerons par Monsieur là-bas. Ensuite, ce sera tout pour aujourd'hui. Ce n'est qu'une première séance avant plus d'une dizaine d'autres, je le rappelle.

Intervenant non identifié [04:00:34]

Bonsoir. J'ai entendu pour la route qu'elle sera publique ou privée. [Mots incompris – grande partie inaudible - 04:00:40]...

Applaudissements

Roland PEYLET, Président CPDP

Très bien, Monsieur. Nous terminons avec le Monsieur, là. J'ai dit trois questions, Madame. C'est une première séance, il y en aura d'autres.

Intervention hors micro ? [04:02:33]

Roland PEYLET, Président CPDP

C'est à eux de répondre à cette dernière question. Monsieur le Maire ? Monsieur le Président ?

Léon BERTRAND, maire de Saint-Laurent-du-Maroni [04:03:22]

Vous vous doutez bien que j'ai beaucoup de choses à dire. Simplement, je ne voulais pas influencer personne. C'est la raison pour laquelle ma déclaration préliminaire était juste une déclaration républicaine. Il est clair que j'ai des réponses à toutes les questions que vous posez. Simplement, [mots incompris - 04:03:37], comme ce sera le cas aussi du Président de la CTG.

Roland PEYLET, Président CPDP

Monsieur le Président, confirmez-vous ?

Rodolphe ALEXANDRE, Président de la CTG

Écoutez, je n'ai pas à confirmer à quiconque. Je suis d'abord un citoyen et président de la collectivité territoriale. J'ai fait connaître mon point de vue personnel, mais j'ai l'assemblée qui est souveraine, qui soit de réunir prochainement et qui donnera donc son choix démocratique, après un débat ouvert aux deux parties. Nous allons inviter aussi bien ceux qui sont contre que ceux qui sont pour. Pour ma part, ma position est déjà prise. Et je serai prêt à intervenir après que la population s'est exprimée. Pour savoir si on est dedans ou si on est dehors.

Roland PEYLET, Président CPDP

Merci. Il y avait tout de même avant de clore des petites questions, et en particulier une question de Monsieur sur l'usage possible de la route par d'autres personnes que les agents de la compagnie.

Pierre PARIS, Compagnie Montagne d'Or

Je vais répondre à la question sur les statuts de la route. Là encore, c'est un sujet que j'ai déjà abordé. La route est construite par nous. Une section aujourd'hui est publique. L'autre n'est pas publique. À partir de la troisième [mots incompris - 04:04:59]. Le statut final de cette route est à définir. Et comme l'a précisé Monsieur [mot incompris - 04:05:02], c'est en concertation avec les collectivités, collectivités de l'ouest guyanais, collectivités territoriales que nous pourrions définir le statut de la route [mots incompris - 04:05:13] en intégration dans le développement du territoire de l'ouest guyanais.

Pour ce qui est du manque de précisions ou soi-disant que nous aurions éludé certaines questions, je ne crois pas. Nous avons expliqué le processus, l'utilisation du cyanure, la cyanuration, pourquoi. Pour ce qui est de l'environnement, les impacts ont été balayés par Chantal ROY. Nous vous invitons, si vous avez des questions, à participer à l'atelier qui aura lieu vendredi sur ce sujet. Nous sommes ouverts au débat et nous apporterons les informations nécessaires pour que le débat se poursuive sereinement et de manière constructive.

Pour ce qui était de la taxe, le doublement ou le triplement de la taxe, cela n'est pas de notre ressort. Nous voyons ce que nous payons, nous prévoyons de payer 420 millions d'euros de taxes et impôts. La répartition entre ce qui va vers l'Hexagone ou ce qui reste sur le territoire n'est

absolument pas de notre ressort. C'est certainement une question légitime à laquelle je ne peux pas répondre.

Dans le cadre du projet, il est important de rappeler que nous sommes une société privée, nous devons investir ou prendre des risques. Et vous avez même souligné tout à l'heure le fait que ce ne soit peut-être pas la meilleure solution [mots incompris - 04:06:39], il y a tout de même des risques. Il est bien évident que nous voulons qu'à terme ce projet soit bénéfique. Nous ne pouvons pas prendre les risques sans jamais être rémunérés pour ce risque pris. La rémunération [mots incompris - 04:06:57] du niveau de taxe. S'ils augmentaient le niveau de taxe de manière excessive, à l'arrivée la rentabilité du projet n'existe plus, et à ce moment-là le projet ne [mots incompris - 04:07:08]. Vous faites donc une croix sur les 1,5 milliard d'euros qui sont dépensés sur le territoire. Et d'une manière générale, vous faites une croix sur 3 milliards d'euros de retombées sur le territoire. C'est un choix, un choix qui appartient à tout le monde, à l'ensemble des Guyanais. Nous sommes ouverts au débat. Et nous participons à ce débat de manière transparente. Nous apportons des informations, nous continuerons à apporter des informations. Et nous espérons qu'à travers ces différentes réunions, nous permettrons d'éclairer [mots incompris - 04:07:38].

Roland PEYLET, Président CPDP

Bien. Merci. Je vais donc maintenant clore cette séance. Je serai très bref. Elle s'est tenue et finalement je trouve [mots incompris - 04:07:56]. L'heure est tardive. Je remercie tous ceux qui ont tenu jusqu'au bout. Je forme le vœu que les séances à venir, notamment les ateliers thématiques [mots incompris - 04:08:07] se passent dans les formes normales pour un débat public. Même si bien sûr, comme vous avez pu le voir, [mots incompris - 04:08:16] que les personnes veulent prendre la parole, nous la leur donnons. C'est aussi le principe du débat public, même si de temps en temps, cela peut présenter quelques inconvénients.

Ici le calendrier est rappelé. En sortant, ceux qui souhaitent s'inscrire aux ateliers peuvent le faire. Et je vous donne donc rendez-vous pour commencer, à ceux qui le souhaitent bien entendu, demain soir. Pas dans le chapiteau, je pense que c'est ailleurs. À la mairie, pour l'atelier sur le fonctionnement de la mine, les risques, leur gestion par le maître d'ouvrage. Et nous allons retrouver, bien entendu, nombre de questions, mais en les approfondissant, et notamment la fameuse cyanurisation dont Madame parlait à l'instant, avec présence d'un expert [mots incompris - 04:09:03]. Je vous remercie.

(Fin d'enregistrement)